

**DÉLIBÉRATION**  
**du conseil d'administration**  
**de l'Université Bourgogne Europe**

**Séance du 14 octobre 2025**

---

Délibération n° 2025 – 14/10/2025 – 9

*Fiches actions Schéma directeur du développement durable et responsabilité sociale (S3DRSE)*

---

- VU le code de l'éducation
- VU le décret n° 2024-1157 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Bourgogne Europe et approbation de ses statuts
- VU les statuts de l'Université Bourgogne Europe
- VU la délibération n°2024-16/12/2024-14 du conseil d'administration du 16 décembre 2024 approuvant le schéma directeur du développement durable et de la responsabilité sociale et environnementale de l'université de Bourgogne
- VU l'avis du comité social d'administration rendu en sa séance du 6 octobre 2025
- VU l'avis du conseil académique rendu en sa séance du 8 octobre 2025

**Quorum en début de séance : 19**

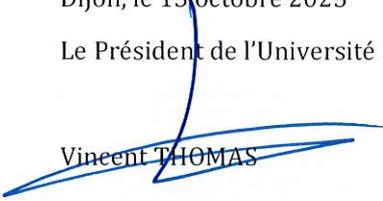
**Le quorum étant atteint,**

**Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve les fiches actions du schéma directeur du développement durable et responsabilité sociale (S3DRSE).**

Refus de vote : 0	Suffrages exprimés : 28
Abstention(s) : 0	Pour : 28
	Contre : 0

Dijon, le 15 octobre 2025

Le Président de l'Université Bourgogne Europe,

  
Vincent THOMAS

*P.J. : Fiches actions S3DRSE*

Délibération transmise à la rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté  
Chancelière de l'Université Bourgogne Europe

Délibération publiée sur le site Internet de l'établissement



## Note Fiches Actions S3DRSE

### Vote instances – Octobre 2025

#### Contexte

Juin 2023, le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) demande aux établissements d'enseignement supérieur de se doter pour fin 2024 d'un Schéma Directeur Développement Durable & Responsabilité Sociale (S3DRSE).

Afin de répondre aux attentes de la communauté universitaire en termes de DD&RSE, un premier réseau de 57 référents DD&RSE (dans les services, les UFR et les laboratoires) s'est constitué durant l'année 2024. Des propositions concertées ont donc émergé des différents groupes de travail, jusqu'à la rédaction du S3DRSE.

Ce schéma présente le projet DD&RSE 2024-2028 de l'établissement. Les actions s'inscrivent dans les 5 axes du référentiel DD&RSE : stratégie et gouvernance, enseignement et formation, recherche et innovation, réduction de l'impact environnemental avec un volet décarbonation des activités, politique sociale et ancrage territorial.

Il a été validé dans les différentes instances, selon le calendrier suivant :

- Copil DD&RSE : 14/11
- CSA : 26/11
- CFVU : 5/12
- CA : 16/12

Il listait 41 actions, dont voici la liste :

N°	Nom de l'action
A101a1	Elaborer une organisation pour les acteurs et les actions du DDRSE à l'UBE
A101a2	Candidater au label DDRSE
A101a3	Mettre en place une politique d'achats responsables
A102a1	Poursuivre la sensibilisation et la formation des services aux enjeux DDRSE
A102a2	Construire et consolider un budget DDRSE
A102a3	Création de la cellule Campus Durable
A103a1	Développer une page web dédiée au DDRSE
A103a2	Dialoguer avec les différentes parties prenantes.
A201a1	Cartographier l'intégration des enseignements DDRSE à l'échelle de l'établissement
A201a2	Créer un parcours pluridisciplinaire de formation aux transitions
A201a3	Mobiliser les étudiants sur des projets interdisciplinaires
A202a1	Former les formatrices et formateurs DDRSE
A202a2	Former le personnel de l'Université Bourgogne Europe
A202a3	Développer un parcours de formation continue pour les transitions environnementale et sociétale (hors parcours formateurs DDRSE)
A203a1	Encourager l'engagement des personnels et des étudiants de l'université de Bourgogne
A203a2	Créer le bureau Vert
A301a1	Soutenir le développement de projets de recherche s'inscrivant avec les priorités écologiques

A301a2	Renforcer la visibilité et la signature scientifique de l'Université Bourgogne Europe sur les thématiques de durabilité
A301a3	Promouvoir les collaborations interdisciplinaires et internationales
A302a1	Évaluer et réduire l'empreinte écologique des laboratoires
A302a2	Adopter et promouvoir des pratiques de laboratoire éco-responsables
A302a3	Promouvoir la mobilité durable et les pratiques écoresponsables
A303a1	Intégrer les Objectifs de Développement Durable (ODD) dans les programmes de formation et de recherche
A303a2	Renforcer les partenariats locaux et nationaux sur les enjeux environnementaux
A303a3	Valoriser et diffuser la recherche durable auprès du grand public et des acteurs de la société civile
A401a1	Optimiser la consommation énergétique
A401a2	Recruter un énergéticien ou économiste de flux
A401a3	Engager la transition vers les énergies renouvelables
A401a4	Favoriser le report modal vers des mobilités bas carbone
A401a5	Transformer l'approche des mobilités professionnelles
A402a1	Instaurer une politique de réduction et de gestion des déchets
A402a2	Améliorer la collecte amont des déchets recyclables
A402a3	Mettre en œuvre des pratiques de construction et de rénovation durable
A403a1	Recenser la biodiversité des campus
A403a2	Mettre en œuvre des projets en faveur de la biodiversité
A404a1	Suppression des produits ultra-transformés des distributeurs
A404a2	Œuvrer à la qualité du marché traiteur
A404a3	Offre de repas éco-responsables dans les structures gérées par l'uB
A501a1	Articulation avec le schéma directeur de la Qualité de Vie au Travail
A502a1	Articulation avec le schéma du handicap
A502a2	Articulation avec le schéma directeur de la Vie étudiante

### Passages dans les instances

Aujourd'hui le vote porte sur le second volet du S3DRSE, c'est-à-dire la présentation détaillée de toutes les fiches actions jointes (cf document PDF joint où toutes les Fiches Actions sont présentées en un seul document). Ces Fiches Actions doivent servir à alimenter, à tous niveaux (composantes, services, laboratoires & plateformes), la transition socio-écologique de notre établissement.

# Élaborer une organisation pour les acteurs et les actions DDRSE à l'UBE

**Variable Opérationnelle (VO) DD&RS** : 1.1.1 Définir sa stratégie et élaborer un plan d'actions en couvrant toutes les dimensions du DD&RS

En signant les accords de Grenoble en mai 2024, l'Université Bourgogne Europe affirme sa volonté d'engager pleinement l'établissement dans la lutte contre le réchauffement climatique, l'érosion de la biodiversité, l'épuisement des ressources, l'adaptation au changement et la santé et doit ainsi structurer les nombreuses actions menées et soutenir les acteurs qui les portent en son sein. Il convient de définir une organisation adéquate qui facilite la réalisation des initiatives spontanées ainsi que la mise en œuvre des actions proposées dans le cadre du plan d'actions annexé au S3DRSE.

L'installation du COPIL (Comité de Pilotage) assurera la revue annuelle du schéma directeur et du plan d'action DDRSE, il veillera à élargir à l'ensemble de l'établissement la prise en considération des objectifs du S3DRSE ; il sera particulièrement attentif à l'analyse et aux arbitrages à opérer sur les enjeux structurants pour l'établissement (par ex. énergie, mobilités, achats, numérique, etc).

Les VP DDRSE et VP étudiants seront les intermédiaires entre le COPIL et le COOPÉ (Comité opérationnel), plus généralement, ils assureront le suivi des projets qui, par nature, sont souvent transversaux. Le COOPÉ permettra de mener à bien les actions mentionnées dans le plan annexé au S3DRSE.

Le COPIL et le COOPÉ assureront le pilotage, le suivi et le déploiement du plan d'actions ; le portage administratif et le suivi opérationnel se fera par l'intermédiaire du CODEV (cf. A102a3) ; le COCON (Comité de concertation) assurera l'information, la communication et la proposition de nouvelles pistes d'actions. Le réseau de référents, présents sur l'ensemble des sites territoriaux, devra être le relai de la déclinaison de la politique DDRSE dans les services, les laboratoires et les composantes.

## Finalité

Mettre en synergie les acteurs du DDRSE afin de déployer et piloter les projets relatifs au DDRSE au sein de l'établissement et permettre à la communauté de connaître les personnes ressources dans la démarche ainsi que les actions menées, de manière à créer de l'émulation pour intégrer le DDRSE dans toutes les activités et partager les bonnes pratiques.

## Public visé

Communauté de l'UBE

## Acteurs

Gouvernance : Président, VP DDRSE  
Equipe opérationnelle : DGS, cellule Campus Durable, réseau des référents DDRSE, chargé de communication DDRSE.

## Echéancier

2024	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	2026	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
2025	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	2027	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

## Horizon temporel

Action continue

T2 2024 : constitution du réseau des référents.  
T4 2024 installation du COPIL et du COOPÉ, de la cellule Campus Durable.

T2 2025 : 1er COPIL de la nouvelle mandature UBE

## Indicateurs et documents d'appui

Nombre de référents DDRSE  
Comptes-rendus de la comitologie intégrative ;  
Rapport d'activité annuel de la cellule Campus Durable.

## Partenaires

CROUS BFC



## Candidater au label DDRS

**VO DD&RS** : 1.2.2 Evaluer, analyser la performance de la démarche DD&RS.

France Université et la CGE ont confié au collectif CIRSES la responsabilité d'être opérateur d'un label DD&RS auquel peuvent candidater tous les établissements de l'ESR. L'obtention de ce label repose sur une évaluation menée par des auditeurs de CIRSES selon un référentiel décliné en cinq axes, ceux-là même qui structurent notre S3DRSE. Chaque axe est composé de variables opérationnelles (VO) systématiquement rappelées dans les fiches actions.

Ce label permet de mobiliser la communauté de l'Université Bourgogne Europe autour du suivi de cet engagement dans une démarche d'amélioration continue et de partager avec la communauté ESR, l'expérience de ce changement de paradigme pour la transition.

Le service Campus Durable est chargé du pilotage organisationnel de la démarche DD&RS.

### Finalité

Créer une dynamique de mobilisation, en valorisant le travail des parties prenantes. Inscrire la démarche DDRSE dans le fonctionnement de l'Université Bourgogne Europe. Communiquer sur l'engagement de notre établissement.

### Public visé

Communauté de l'UBE.

### Acteurs

Gouvernance : Président, tous les VP, cellule Campus Durable.

Equipe opérationnelle : DGS, pôles et services d'appui.

### Horizon temporel

Lancement : 2025 : Remontée des bilans dans l'application PERSEES.

Réalisation : T1-T2 2026 : Première candidature au label.

### Indicateurs et documents d'appui

Obtention du label pour deux ou quatre ans et assurer son renouvellement de façon pérenne.

### Echéancier

2024	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2026	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2025	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	2027	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



# Mettre en place une politique d'achats responsables

**VO DD&RS** : 1.1.3 Mettre en place une politique d'achats responsables.

L'Université Bourgogne Europe (UBE) s'engage à mettre en place une politique d'achats responsables, considérant que chaque décision d'achat influence directement son empreinte carbone et son impact environnemental.

Pour mieux maîtriser ses impacts, l'UBE souhaite renforcer les missions du service de la commande publique en s'appuyant sur son expertise afin :

- d'acheter mieux et en conscience, en privilégiant des produits éco-conçus, réparables et durables ;
- d'allonger le cycle de vie des matériels en favorisant la réparation et le réemploi pour éviter un renouvellement trop rapide et limiter la production de déchets ;
- de travailler en amont sur le besoin grâce à un sourcing renforcé afin d'identifier des alternatives à plus faible impact carbone ;
- de mutualiser les achats et centraliser autant que possible la passation des commandes, et organiser les livraisons groupées réduisant ainsi les coûts et les émissions liées au transport et à la logistique.

Les marchés publics sont un puissant levier de transformation écologique et sociétal. L'UBE souhaite donc : accroître l'inclusion des clauses sociales, renforcer les critères environnementaux dans les marchés publics, en leur attribuant une pondération significative dans la notation des offres, privilégier des solutions à faible empreinte carbone, en favorisant des produits labellisés (issus du recyclage, éco-certifiés, bio-sourcés) et des services moins énergivores. La transition vers une fonction achat responsable et bas-carbone nécessite l'élaboration d'une stratégie d'achat et une montée en compétences des prescripteurs et des décideurs. L'UBE prévoit ainsi de professionnaliser la fonction achat en proposant un plan de formation dédié (sensibilisation aux critères environnementaux et sociaux, analyse du coût global) et en diffusant les bonnes pratiques d'achats écoresponsables au sein de toutes les composantes.

En repensant sa politique d'achats sous l'angle de la sobriété, de la circularité et de la responsabilité sociale et environnementale, l'Université Bourgogne Europe transforme un acte quotidien en un outil stratégique de réduction de son empreinte carbone en infusant dans toutes ses strates.

## Finalité

Travailler à l'élaboration d'une politique d'achats responsables ainsi qu'au renforcement de la présence de clauses environnementales et sociales dans les appels d'offre des marchés publics.

Bourgogne Europe souhaite mettre en avant.

T1 à T2 2026 - Réalisation d'un plan d'actions et réalisation du guide des achats et formation des acheteurs.

2025, 2026, 2027 – Déclinaison dans le processus d'achat.

## Public visé

Communauté de l'UBE

## Acteurs

Gouvernance : Président, VP Finance, VP Dossiers transversaux, VP DDRSE.

Equipe opérationnelle : DGS, PAJI, Cellule achat & marché acheteurs, Agence comptable.

## Indicateurs et documents d'appui

Nombre de personnels formés aux achats responsables 100% à l'horizon 2027.

Évolution des pratiques d'achats et suivi des dépenses par familles d'achat.

Réduction du bilan carbone des achats (référence au dernier bilan carbone réalisé).

## Horizon temporel

T3 à T4 2025 - Analyse des pratiques d'achat et définition des normes sociales que l'université

## Partenaires

ONR, ArNIA, Guichet vert BFC

## Echéancier



# Poursuivre la sensibilisation et la formation des services aux enjeux DDRSE

**VO DD&RS** : 1.3.1 Sensibiliser et susciter l'adhésion de toutes les parties prenantes internes de l'établissement dans une dynamique de pratiques durables.

Les enjeux DDRSE doivent irriguer en continu l'action des services de l'établissement, ce qui suppose l'implication des managers comme de l'ensemble des agents. La formation des haut-fonctionnaires est en cours de déploiement, la phase 3 est celle des visites de terrain.

Parallèlement à cette formation, des actions spécifiques de formation de l'équipe de gouvernance (notamment les VP) pourront avoir lieu.

Afin de faciliter l'acculturation à la politique DDRSE de l'établissement, un point DDRSE récurrent et régulier en CODIR, en réunion d'encadrement, réunions de service, composantes, laboratoires sera demandé.

Des expérimentations sur la façon de faire évoluer les métiers et les pratiques professionnelles afin de prendre en compte les enjeux de transition écologique et sociétale pourront être menées avec les services, composantes ou laboratoires volontaires.

Enfin, la modification du format actuel des fiches de poste afin d'y inclure un objectif DDRSE permettra une prise en compte de celui-ci et de l'évolution des compétences associées dans l'entretien professionnel et de formation de l'agent.

Par ailleurs, des initiatives de travail doivent être menées dans ce sens avec tous les partenaires et notamment de l'alliance FORTHEM.

## Finalité

Instaurer une culture DDRSE au sein de l'intégralité des services de l'Université Bourgogne Europe.

## Public visé

Communauté UBE.

## Acteurs

Gouvernance : VP CA, VP DDRSE, VP RH, VP Intégration des établissements composantes.  
Équipe opérationnelle : DGS, chefs de pôles et de services, responsables administratifs.

## Horizon temporel

Action continue.

T2,T3,T4 2025 : rédaction de nouveaux modèles de fiche de poste et de projet de

## Echéancier

2024	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2026	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
2025	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	2027	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

service.

Expérimentation en 2025-2026 (quelques services, laboratoires).

Généralisation en 2027.

## Indicateurs et documents d'appui

Occurrence DDRSE dans les comptes-rendus CODIR, réunion d'encadrement.

Nouveaux modèles de fiche de poste et de projet de service, modification des entretiens professionnels et de formation.

Nombre d'expérimentations.

## Partenaires

FORTHEM «Green Unit»



# Construire et consolider un budget DDRSE

**VO DD&RS** : 1.2.1 Affecter des moyens à la conduite du DD&RS.

Comme en témoigne le S3DRSE, son déploiement est transversal par essence et la plupart des entités de l'Université Bourgogne Europe sont concernées par une ou plusieurs des actions qui lui sont liées.

Au-delà des actions prévues par les services, les laboratoires et les composantes, un budget central devra être mis en place, abondé notamment par le financement obtenu sur le COMP (part réservée DDRSE), par une rétrocession d'une part des économies générées par certaines actions ou encore par la mise en œuvre d'actions spécifiques financées.

Un travail important de recherche de partenaires est à mener (Collectivités, tissu entrepreneurial) afin de contribuer au financement de la transition de l'UBE.

Une réflexion sera aussi menée avec un groupe de travail ad hoc sur la faisabilité et l'opportunité de spécifier un budget vert associé à des orientations budgétaires environnementales. Une évaluation du budget avec ce critère environnemental vise à mesurer les impacts, notamment sur le climat et la biodiversité, de chacune des dépenses incluses dans le budget de l'université.

## Finalité

Financer en autonomie des projets en faveur du DDRSE émanant de la communauté universitaire, de manière participative et agile et procéder à une évaluation environnementale du budget (GT expérimental).

## Public visé

Communauté UBE.

## Acteurs

Gouvernance : VP RH, VP CFVU, VP Finance, VP DDRSE, VP Dossiers transversaux.

Équipe opérationnelle : DGS, Cellule Campus Durable, service financier.

## Horizon temporel

Action continue.

T3 à T4 2025 : consolidation d'un budget central.

2026 : GT budget Vert.

## Indicateurs et documents d'appui

Montant du budget DDRSE.

Nombre d'actions financées.

Rapport du GT Budget vert.

## Partenaires

Entreprises, Collectivités, Fondation de l'Université Bourgogne Europe.

## Echéancier



# Création de la cellule Campus Durable

**VO DD&RS** : 1.2.1 Affecter des moyens à la conduite du DD&RS.

Le DDRSE intervient dans tous les champs de l'activité de l'établissement et touche tous les domaines et tous les acteurs de notre université. Pour structurer les nombreuses actions menées depuis plusieurs années et soutenir les acteurs qui les portent à l'Université Bourgogne Europe, il est décidé de créer une cellule « Campus Durable » spécifique afin de favoriser le portage du développement durable et le pilotage du plan d'actions annexé au S3DRSE.

La cellule Campus Durable aura aussi pour mission d'orchestrer la collecte des données auprès des différents acteurs de l'établissement afin de faciliter, d'une part, le suivi des variables opérationnelles inscrites dans le processus de labélisation DD&RS et, d'autre part, la réalisation périodique des bilans de gaz à effet de serre. La place de la cellule Campus Durable est également centrale dans la comitologie établie par le S3DRSE dont elle accompagne le suivi et la mise en œuvre. La cellule Campus Durable a pour vocation de travailler en concertation avec le bureau vert de l'UBE afin d'accompagner la transition socio-écologique de l'université. Un renforcement des moyens RH sera à envisager à court terme pour venir renforcer la cellule Campus durable afin de permettre un bon déploiement du S3DRSE.

## Finalité

Mettre en synergie les acteurs afin de faciliter le déploiement des projets DDRSE au sein de l'établissement et permettre à la communauté de naviguer facilement dans l'écosystème du développement durable de l'Université Bourgogne Europe.

## Public visé

Communauté UBE

## Acteurs

Gouvernance : Président, VP CA, VP DDRSE,  
Équipe opérationnelle : DGS, Cellule Campus Durable .

## Horizon temporel

Action continue.

T4 2024 : création de la cellule Campus Durable.

## Indicateurs et documents d'appui

Rapport annuel de la Cellule Campus Durable .  
Suivi des variables DDRSE du label.

Bilan de gaz à effet de serre et plan d'action associé.

## Echéancier

2024	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	2026	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
2025	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	2027	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>



# Développer une page web dédiée au DDRSE

**VO DD&RS** : 1.1.4 Communiquer sur les objectifs, les pratiques et rendre compte des résultats de la démarche DD&RS auprès de toutes les parties prenantes.

Il est évident que les actions et les démarches en faveur du DDRSE ne peuvent que gagner en efficacité si elles sont connues, comprises et partagées par toutes les parties prenantes de l'UBE. La communauté universitaire est fortement demandeuse de retours sur les politiques ou actions mises en œuvre.

L'université cherche à mieux définir sa stratégie de communication interne et externe avec la mise en place d'une ligne éditoriale pour le nouveau site web de l'Université Bourgogne Europe, la communication récurrente, les événements...

Un espace "Développement Durable" va être créé sur l'intranet afin de déposer les documents cadres en matière de DDRSE : S3DRSE, plan de sobriété énergétique, bilan carbone, procédures diverses, mobilité...

Une réflexion va donc être menée en collaboration avec le service communication et les membres de la gouvernance pour créer une cohérence d'ensemble sur le projet de l'établissement et mettre les éléments DDRSE en lumière.

## Finalité

Structurer un espace d'information complet sur les problématiques DDRSE afin d'informer les parties prenantes des actions mises en place et des dispositions prises par l'Université Bourgogne Europe en matière de DDRSE.

## Public visé

Communauté UBE, parties prenantes, grand public.

## Acteurs

Gouvernance : VP DDRSE, VP Numérique  
Equipe opérationnelle : Cellule Campus Durable, Service communication.

## Horizon temporel

T4 2024 : Recrutement d'un chargé de communication DDRSE.

Action continue.

T1 2025 : cadrage des attentes en matière de présentation des informations DDRSE.

T2 T3 T4 2025 : recensement des données.

2026-2027 : intégration continue sur le site de l'Université Bourgogne Europe.

## Indicateurs et documents d'appui

Suivi détaillé de l'activité de la page dédiée.

Suivi de la fréquentation de la page dédiée.

Nombre de consultations des documents dans la rubrique Développement Durable de l'intranet.

## Echéancier



# Dialoguer avec les parties prenantes

**Variable Stratégique (VS) DD&RS** : 1.3 Contribuer avec l'ensemble des parties prenantes (internes et externes) à la construction d'une société responsable conciliant les dimensions économiques, sociétales et environnementales.

Cette action vise à renforcer les initiatives en faveur du développement durable à travers une collaboration étroite avec les parties prenantes externes (collectivités, entreprises, associations, institutions éducatives...) et internes (enseignants, chercheurs, étudiants, Biatss). Elle se traduit par la mise en place d'une gouvernance partagée de la durabilité, garantissant une approche transversale et inclusive, et par la promotion active d'une administration écoresponsable.

Par exemple, l'université s'appuie sur plusieurs leviers stratégiques pour concrétiser cette dynamique : le contrat Climat et Biodiversité initié dès 2024 et signé avec Dijon Métropole en mars 2025, qui structure les engagements et actions locales en matière de transition écologique ; les collaborations avec l'alliance européenne FORTHEM, notamment à travers la Green Unit, qui favorise le partage des bonnes pratiques et des solutions innovantes ; le projet Erasmus+ "Greeniversity", qui renforce la transformation écologique des établissements d'enseignement supérieur à l'échelle européenne.

En capitalisant sur ces partenariats et en développant de nouveaux dispositifs de coopération, l'Université Bourgogne Europe entend faire évoluer sa gouvernance vers un modèle plus résilient, durable et participatif. Parallèlement, à travers les autres axes du S3DRSE, elle déploiera des pratiques écoresponsables dans ses processus administratifs, ses activités pédagogiques et ses programmes de recherche, afin de faire de la durabilité un pilier structurant de son fonctionnement.

## Finalité

Renforcer les partenariats avec les acteurs locaux et internationaux dans le cadre de projets de développement durable. Intégrer la dimension sociétale et environnementale dans les prises de décision, de manière concertée avec les parties prenantes internes et externes.

## Public visé

Communauté UBE, parties prenantes, grand public.

## Acteurs

Gouvernance : Président, VP DDRSE, VP CA, VP CFVU, VP politiques culturelles, VP intégration des établissements composantes, VP Dossiers Transversaux.  
Equipe opérationnelle : Pôle International,

Service FORTHEM, Cellule Campus Durable.

## Horizon temporel

Action continue.

T1: 2025 Signature du contrat métropolitain, A partir de T3 2025 : développement de projets, suivi et évaluation annuelle de l'impact des actions, avec ajustements et valorisation des résultats – Fin 2025 et années suivantes.

## Indicateurs et documents d'appui

Rapports COFIL et COOPÉ.

## Partenaires

Dijon Métropole, Alliance FORTHEM (universités partenaires européennes), MEDEF, associations locales de protection de l'environnement.

## Echéancier



# Cartographie de l'intégration des enseignements DDRSE à l'échelle de l'établissement

**VS DD&RS** : 2.1 Intégrer les problématiques de DD&RS dans les formations UBE.

Dans le cadre de son engagement en faveur du développement durable et de la responsabilité sociétale et environnementale (DDRSE), l'Université Bourgogne Europe met en place une cartographie des enseignements intégrant ces thématiques au sein des formations de premier cycle. Cet outil vise à évaluer et quantifier l'intégration des enjeux de transition écologique et sociale dans les cursus universitaires, en identifiant les enseignements abordant des thématiques clés telles que le changement climatique, la biodiversité, la justice sociale, l'économie circulaire ou la transition énergétique.

Cette cartographie permettra de mieux comprendre la place du DDRSE dans les formations, de mettre en lumière les bonnes pratiques pédagogiques et d'identifier les axes d'amélioration pour renforcer la sensibilisation et la formation des étudiants à ces enjeux majeurs. Un effort particulier devra être fait pour construire un système d'identification simple des formations en lien avec les transitions socio-écologiques.

En facilitant le dialogue entre enseignants, étudiants et instances universitaires, cette cartographie constitue un levier stratégique pour adapter l'offre de formation aux défis contemporains et encourager une approche interdisciplinaire et systémique du développement durable. Elle permet aussi d'adapter la réponse pédagogique de l'université en matière de formations aux enjeux des transitions socio-écologique en proposant 3 niveaux de scénarii en fonction de l'avancement de chaque formation.

## Finalité

Cartographier l'offre actuelle des enseignements dispensés en matière de transition écologique au sein de chaque formation de l'UBE et rendre notre offre de formation plus lisible sur les enjeux de transitions socio-écologique.

## Public visé

Communauté UBE (surtout 1er cycle).

## Acteurs

Gouvernance : VP Formation , VP CFVU, VP DDRSE, VP Etudiants.

Équipe opérationnelle : Directeurs de composantes, Responsables de formations, Référents DDRSE, Enseignants, Etudiants.

## Horizon temporel

T3-4 2024 : concevoir et diffuser un questionnaire auprès des responsables pédagogiques pour évaluer les contenus actuels des programmes et identifier les besoins de renforcement en matière de transition écologique.

## Echéancier

2024	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	2026	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
2025	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	2027	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

- T1-T2 2025 : analyser de manière quantitative et cartographier les filières traitant des sujets liés à la transition écologique.

- T3-T4 2025 : proposer des modules adaptés et spécifiques à chaque filière. Construire un système d'identification des enseignements, des fiches formation intégrant des contenus liés aux transitions socio-écologique.

- 2026-2027 : suivi de l'offre de formation pour évaluer l'intégration réelle des thématiques socio-écologiques dans les programmes par les composantes, IUT, Instituts et écoles d'ingénieurs afin de préparer le nouveau contrat.

## Indicateurs et documents d'appui

Rapports COFIL et COOPÉ.

## Partenaires

Alliance FORTHEM (universités partenaires européennes).



# Création d'un parcours pluridisciplinaire de formation TEDS

**VS DD&RS : 2.1** Intégrer les problématiques de DD&RS dans les formations.

Face aux enjeux environnementaux et sociétaux, il est impératif de former les étudiants sur ces notions. Cette action répond à la demande du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) et propose la création d'un module obligatoire.

Ce module sera construit par une approche pluridisciplinaire pour montrer l'impact transversal des enjeux liés aux transitions socio-écologique. Il permettra aux étudiants de comprendre l'interconnexion entre ces domaines, et de voir comment les actions à différents niveaux (individuel, collectif, professionnel) peuvent contribuer à la transition écologique.

Le module reposera sur une pédagogie adaptée, souvent active, afin de faciliter l'application concrète des concepts acquis.

Ce module permettra d'envisager la formation des étudiants du 1er cycle de différentes manières en fonction de la réalité de l'enseignement des enjeux socio-écologiques dans chaque composante et dans chaque parcours (Cf A2O1a1) et de leurs contraintes propres.

Ce module favorisera non seulement l'acquisition de connaissances, mais aussi l'application concrète à des situations réelles et sensibilisera les étudiants à la gestion de l'éco-anxiété.

Un appui sur les ressources de l'Université Virtuelle de l'Environnement et du Développement Durable (UVED) est envisageable en fonction des besoins et des contraintes spécifiques.

## Finalité

Fournir aux étudiants les compétences nécessaires pour contribuer activement à la transition socio-écologique dans leur future vie professionnelle et quotidienne.

## Public visé

Communauté étudiante de l'Université Bourgogne Europe (niveau Licence) et des établissements partenaires (France, Europe).

## Acteurs

Gouvernance : VP CFVU, VP Formation, VP DDRSE, VP's Etudiants .

Equipe opérationnelle : enseignants UBE, intervenants extérieurs spécialisés.

## Horizon temporel

-T3-T4 2024 : Cibler les cursus qui n'intègrent pas encore les enjeux de la transition écologique (cf. Action A2O1a1).

Monter un collectif d'enseignants et d'experts en charge de fixer les objectifs de la formation et de choisir et/ou créer des contenus pédagogiques.

-T1-T2 2025 : Création des contenus pédagogiques

dédiés aux transitions socio-écologique.

- T3-T4 2025 : Inscrire la démarche initiée dans le cadrage de l'offre de formation (CFVU, CA).

- T2-T3-T4 2025 : former des enseignants aux contenus et outils pédagogiques interactifs, ainsi qu'aux aspects émotionnels liés à l'éco-anxiété.

- T4 2025 et années suivantes : déploiement progressif du module de formation obligatoire 1er cycle et préparation au maquettage dans l'offre de formation pour une intégration au nouveau contrat (vote des ECTS).

## Indicateurs et documents d'appui

Nombre d'étudiants ayant suivi le module et volume horaire correspondant.

Evaluation de la progression des étudiants  
Enquête CIPE auprès des étudiants.

## Partenaires

Directeurs de composantes, CIPE, RITM, PNR, Campus de la transition, UVED, Entreprises engagées dans la transition écologique, Associations environnementales (Alterre), Collectivités territoriales.

## Echéancier



# Mobiliser les étudiants sur des projets interdisciplinaires

**VO DD&RS** : 2.2.1 Apprentissage à la mise en application des connaissances et compétences DD&RS dans tous les travaux et missions, y compris en entreprise.

Le développement de compétences transversales est un enjeu stratégique pour préparer les étudiants aux défis du développement durable et de la transition écologique. Deux initiatives, complémentaires au module de formation obligatoire, peuvent être mises en place. Elles visent l'intégration de mises en situation réelles, l'interdisciplinarité et l'engagement des étudiants aux côtés d'acteurs économiques et académiques. Le développement de ces compétences transversales se fait en accord avec le référentiel du Green Comp. Des liens pourront être établis entre cette fiche action et le projet européen KA 220 – HD Greeniversity.

1. Concours annuel d'éco-innovation : apprendre par l'action  
Mise en place d'un concours étudiant annuel, mobilisant les étudiants de différentes composantes autour d'un projet d'éco-innovation.

2. Remise de prix annuelle pour les entreprises engagées : relier la formation au monde socio-économique

Organiser une remise de prix annuelle récompensant des entreprises régionales exemplaires en matière de modèle économique vertueux et durable. Cet événement, porté par le Bureau Vert, implique un jury d'étudiants. Ce format offre une expérience pédagogique enrichissante en permettant aux étudiants :

- d'évaluer des modèles économiques innovants et responsables, (gestion, d'économie circulaire)
- de participer activement à la sélection des lauréats, développant ainsi leur esprit critique et leur compréhension des dynamiques socio-économiques durables.
- de se connecter aux acteurs du territoire et envisager des opportunités professionnelles alignées avec les valeurs du DDRSE.

### Finalité

Favoriser la collaboration entre les différents établissements de l'UBE et mettre en place des projets collaboratifs mobilisant les étudiants de domaines de spécialité différents.

### Horizon temporel

T3 2026.  
Reconduction des événements pour les années suivantes.

### Public visé

Étudiants de l'UBE.

### Indicateurs et documents d'appui

Nombre de composantes et d'étudiants participant aux événements proposés.  
Taux de satisfaction par rapport aux événements réalisés.

### Acteurs

Gouvernance : VP CFVU, VP RH, VP Formation, VP's Etudiants, VP DDRSE, VP Valorisation de la recherche, VP Politiques culturelles VP intégration des établissements composantes.

Equipe opérationnelle : Enseignants et enseignants-chercheurs, réseau des référents, Bureau vert, professionnels de la région.

### Partenaires

Collecivités locales, CROUS, CCI Bourgogne Franche-Comté, MEDEF, CPME, Dijon Bourgogne Invest CD Côte-d'Or, Maison régionale de l'innovation.

### Echéancier

2024	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2026	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
2025	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2027	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>



# Former les formatrices et formateurs DDRSE

**VO DD&RS** : 2.3.1 Incitation et soutien aux enseignant.e.s pour favoriser d'une part l'intégration du DD&RS d'autre part la transversalité des enseignements.

Pour que tous les étudiants de premier cycle de l'Université Bourgogne Europe deviennent acteurs de la transition écologique et sociale, il est essentiel de garantir un enseignement de qualité, structuré et engageant. Cela passe inévitablement par la formation et l'accompagnement des enseignants qui auront la responsabilité de dispenser ce module obligatoire ou d'intégrer les enjeux du développement durable dans leurs cours déjà existants.

La réussite de l'intégration des enjeux de développement durable et de responsabilité sociétale et environnementale (DDRSE) dans les formations universitaires relève d'un véritable changement de paradigme pédagogique, nécessitant une approche transversale, interdisciplinaire et participative.

L'efficacité du module DDRSE et de l'intégration aux cours déjà existants repose sur la construction d'une équipe d'enseignants formés, motivés et aptes à transmettre les compétences clés de la transition. Cette formation devra : développer une expertise sur les enjeux DDRSE (climat, biodiversité, justice sociale, éthique environnementale, économie circulaire, etc.) ; intégrer des méthodes pédagogiques actives (études de cas, projets collaboratifs, jeux de rôle, débats critiques, simulations) ; favoriser l'interdisciplinarité ; encourager une posture réflexive et engagée.

Au-delà du module obligatoire, la formation des enseignants en DDRSE contribuera à insuffler une dynamique globale au sein de l'Université Bourgogne Europe. Elle encouragera une intégration progressive de la transition écologique et sociétale dans toutes les disciplines et dans tous les parcours. Former les formateurs, c'est garantir la pérennité et l'efficacité du projet de transition, en permettant aux étudiants d'acquérir des compétences cruciales pour relever les défis du XXIe siècle.

## Finalité

Former un nombre suffisant d'enseignants par rapport aux besoins identifiés pour le déploiement du module obligatoire et pour réussir l'intégration des contenus DDRSE dans les cours déjà existants.

## Public visé

Communauté enseignante UBE.

## Acteurs

Gouvernance : VP CFVU VP RH, VP Formation, VP DDRSE.

Équipe opérationnelle : CFVU, Référents DDRSE, Pôle RH, Service formation.

## Horizon temporel

T1-T2 2025 : constituer un premier groupe

## Echéancier



d'enseignants en charge de construire la formation pour les enseignants.

T3-T4 2025 : première session de formation des enseignants.

2026-2027 : extension des sessions de formation en fonction des besoins identifiés.

## Indicateurs et documents d'appui

Nombre d'enseignants formés.

## Partenaires

CIPE, RITM, organismes de formation et de sensibilisation (Fresque du climat, de la biodiversité...), acteurs de la diffusion scientifique et de la communication.



# Former le personnel de l'Université Bourgogne Europe

**VS DD&RS** : 5.2 Favoriser et accompagner le développement des compétences, dont les compétences DD&RS, dans l'évolution des métiers.

Les personnels administratifs et techniques doivent être formés pour adapter leurs pratiques quotidiennes aux impératifs de sobriété énergétique, d'achats responsables, de mobilité durable et de gestion des ressources ; les responsables de services et de composantes auront besoin d'une formation spécifique sur le management et la gouvernance durable, leur permettant de piloter la transformation de leur périmètre en cohérence avec les objectifs DDRSE de l'université.

Pour garantir une approche multiforme, cohérente et accessible, cette formation pourrait être dispensée sous différentes formes :

- des modules de formation à fort impact en présentiel, accessibles aux agents au contact d'un levier d'action à fort potentiel (achats, patrimoine, logistique...), permettant une montée en compétences rapide et un effet de dissémination important;
- des sessions courtes en présentiel organisées sous forme d'ateliers interactifs ou de formations immersives, adaptées aux spécificités des métiers universitaires;
- des formations distancielles, sur la base d'un socle commun de compétences transversales à acquérir. (création de parcours de formation à partir d'un test de positionnement par exemple)

Les doctorants, en tant que chercheurs en devenir, ont un rôle clé à jouer dans la diffusion des principes DDRSE au sein de l'université et au-delà. Il est donc crucial de leur proposer un parcours de formation dédié (impact environnemental de leurs recherches, science ouverte et responsable par exemple)

## Finalité

Outils chaque agent pour le rendre acteur de la transition, et lui permettre de choisir les solutions pertinentes et efficaces afin de les mettre en œuvre dans sa vie professionnelle et personnelle.

## Public visé

Communauté UBE.

## Acteurs

Gouvernance : DGS, VP CFVU, VP RH, VP QVT, VP DDRSE.

Équipe opérationnelle : Directeurs de pôle, Directeurs de composantes, Responsables administratifs, Pôle formation, CIPE, PNR, Référents DDRSE.

## Horizon temporel

T3-4 2025 : création du groupe de travail pour

## Echéancier



définir les objectifs de la formation (volet 1 = personnel ; volet 2 = doctorants) et répertorier les contenus en ligne existants.

T1-T2 2026 : mise en place du socle commun.  
T3 2026 et suivants : ouverture des premières formations.

2027 : suivi qualitatif et quantitatif des formations.

## Indicateurs et documents d'appui

- Nombre de personnes formées.
- Nombre d'Ecoles Doctorales impliquées.
- Nombre de personnes formées.
- Nombre d'Ecoles Doctorales impliquées.

## Indicateurs et documents d'appui

Nombre d'enseignants formés.

## Partenaires

RITM, UVED, MENTOR



# Développer un parcours de formation continue pour les transitions environnementale et sociétale

**VO DD&RS** : 5.2 Définir et mettre en œuvre un pilotage opérationnel, volets organisation et moyens, de la stratégie de recherche et d'innovation.

Dans un contexte où la transition socio-écologique transforme profondément les métiers et les compétences, la formation continue devient un levier essentiel d'adaptation. S'appuyant sur les recommandations du dernier rapport du Shift Project, l'Université Bourgogne Europe (UBE) ambitionne de développer une offre de formation continue en Développement Durable et Transition Écologique, destinée aux professionnels des secteurs stratégiques tels que la santé, le numérique, le bâtiment et le transport, en intégrant pleinement les enjeux de décarbonation et de résilience.

Ce programme constituerait une première étape vers la création d'une École de la Décarbonation, fédérant diverses formations adaptées aux transformations du monde du travail. Cette structure offrirait une réponse ciblée aux besoins des acteurs du territoire, tout en renforçant les synergies entre formation, recherche interdisciplinaire et innovation.

Enfin, en développant un modèle économique viable, elle permettrait de soutenir les autres projets de l'université, consolidant ainsi son rôle moteur pour répondre aux besoins en formation des particuliers. En développant une offre de Formation Continue modulaire s'appuyant sur les compétences affirmées des intervenants universitaires et professionnels, l'UBE cherche à renforcer cette offre en créant des modules de formation continue spécifiquement sur les thématiques DDRSE, pouvant déboucher sur des micro-certifications.

## Finalité

Proposer un parcours de formation continue adapté aux besoins des professionnels leur permettant d'acquérir des compétences dans la gestion durable, l'éco-conception et la transition énergétique.

## Public visé

Professionnels (cadres, ingénieurs, employés), agents publics, élus.

## Acteurs

Gouvernance : VP Formation Continue, VP CFVU, VP Formation, VP DDRSE

Equipe Opérationnelle : Enseignants-chercheurs spécialisés dans les questions de développement durable, professionnels du secteur, SEFCA, STRADA

## Horizon temporel

T3-T4 2025 : analyse des besoins du territoire

T1-T2 2026 : identifier les compétences nécessaires (composantes porteuses, responsable de l'offre, équipes pédagogiques...).

2026 : création de modules FC si l'opportunité est jugée intéressante (sous couvert d'auto-financement) et étude des possibilités de micro-certifications.

2027 : mise en place d'un catalogue de vente de l'offre voté par le SEFCA le cas échéant.

## Indicateurs et documents d'appui

Impact financier de l'École de la Décarbonation, notamment en termes de financement des projets de recherche liés à la décarbonation, et des opportunités créées pour l'université.

Nombre de modules de formation continue créés et inscrits au catalogue.

## Partenaires

OPCO, CFA

## Echéancier



# Encourager l'engagement des personnels et des étudiants de l'UBE

**VO DD&RS** : 1.3.2 Sensibiliser et susciter l'adhésion de toutes les parties prenantes internes de l'établissement dans une dynamique de pratiques durables.

La transition au sein de l'Université Bourgogne Europe repose sur l'implication active de tous les personnels et usagers, tant comme force de proposition que dans la mise en œuvre concrète des actions au quotidien. Pour que chacun devienne un acteur du changement, il est essentiel de favoriser l'engagement individuel et collectif à travers des initiatives variées, qu'il s'agisse de micro-actions ou de projets d'ampleur en faveur de la transition écologique, sociétale et environnementale.

Cette implication doit être reconnue et valorisée tant pour les personnels (via les dossiers d'avancement de carrière ou les entretiens annuels par exemple) que pour les étudiants (par une mention dans le supplément au diplôme ou au titre de la valorisation de l'engagement étudiant).

## Finalité

Valoriser les projets déjà déployés au sein des composantes de l'université et favoriser leur mutualisation pour une diffusion élargie et transversale. Encourager le développement de micro-projets et d'initiatives à différentes échelles, qu'ils soient individuels ou collectifs, en garantissant leur dimension responsable et durable.

## Public visé

Communauté UBE et usagers du campus.

## Acteurs

Gouvernance : VP CFVU, VP Solidarité, VP DDRSE, VP QVT, VP Intégration des établissements composantes, VP Politiques culturelles, VP's étudiants.

Équipe opérationnelle : DGS, Cellule Campus durable, Bureau Vert UBE, Référents DDRSE, Services communication des composantes et de l'UBE.

## Horizon temporel

Action continue

Par le biais d'échanges continus entre les composantes, les services, le bureau vert et les étudiants, le réseau des référents DDRSE communique sur la possibilité pour tous de s'engager et de donner envie à chacun de s'impliquer.

## Indicateurs et documents d'appui

Nombre d'initiatives mises en place.

Nombre de personnes impliquées dans les actions mises en place.

## Partenaires

CROUS, Organismes de formation et de sensibilisation (Fresque du climat, de la biodiversité, etc). Acteurs de la diffusion scientifique, de la vulgarisation scientifique et de la communication sur la transition écologique et sociétale.

## Echéancier

2024	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	2026	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
2025	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	2027	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>



# Création du bureau vert

**VS DD&RS** : 2.2 Favoriser et accompagner le développement des compétences en DD&RS des apprenant.e.s.

La mise en œuvre d'une transition au sein de l'Université Bourgogne Europe nécessite l'implication massive des étudiants. Il s'agit, par cette action, d'intégrer le développement durable de manière structurelle dans l'organisation et d'en faire une priorité dans la communauté étudiante.

Le Bureau Vert UBE est pensé comme un levier stratégique de mobilisation, de sensibilisation et de passage à l'action, au cœur de la vie étudiante. Il vise à inscrire durablement les enjeux du développement durable et de la responsabilité sociétale (DDRSE) dans la culture étudiante et dans l'organisation de l'université.

Le Bureau Vert agit en concertation avec la cellule Campus Durable de l'UBE. Il bénéficie d'un appui logistique et financier (salle, outils numériques, visibilité institutionnelle, contrats étudiants). Ses missions principales se concentrent autour de la sensibilisation (animation d'ateliers, débats, campagnes d'information sur les enjeux écologiques, sociaux, climatiques), de la formation (actions éducatives adossées au référentiel GREEN COMP (valeurs de durabilité, prospective, action responsable), de la coordination (lien entre les associations étudiantes, les porteurs de projets, les enseignants, et la Cellule Campus Durable), la valorisation (documentation et communication des actions menées (site web, réseaux, événements, affichage), l'incubation de projets (appui à l'émergence d'initiatives étudiantes (éco-événements, compost, jardinage, friperies, etc.).

## Finalité

Inspirer et permettre à un nombre croissant d'étudiants et de personnels de s'engager concrètement dans la transition écologique et sociale. Créer un réseau actif et cohérent d'initiatives étudiantes autour de la durabilité dans le cadre du schéma directeur DDRSE de l'établissement. Instaurer un point de contact central afin de faciliter les échanges et de rendre plus visibles les efforts menés.

## Public visé

Tous les étudiants sur tous les sites de l'Université Bourgogne Europe.

## Acteurs

Gouvernance : VP RH, VP Finances, VP CFVU, VP Solidarité, DDRSE, VP's Étudiants. Équipe opérationnelle : cellule Campus Durable, étudiants de l'UFR STAPS à titre expérimental (projet RITM) et étudiants de l'UBE.

## Echéancier



## Horizon temporel

T4 2024 : Bureau Vert expérimental à l'UFR STAPS (soutenu par RITM BFC).  
 T1-T2 2025 : début des actions concrètes au sein de l'UFR STAPS  
 T2 2025 : création du Bureau Vert UBE  
 2025 et suivantes : fonctionnement du Bureau Vert UBE

## Indicateurs et documents d'appui

Nombre d'étudiants sensibilisés / formés.  
 Nombre et diversité des actions portées par le Bureau Vert.  
 Pérennisation du dispositif sur plusieurs années universitaires et nombre d'étudiants sous contrat étudiant.

## Partenaires

CROUS, partenaires divers en fonction des actions menées.



# Soutenir le développement de projets de recherche alignés avec les priorités écologiques

**VO DD&RS** : 3.1.1 Définir et mettre en œuvre un pilotage opérationnel, volets organisation et moyens, de la stratégie de recherche et d'innovation.

Cet objectif vise à structurer un soutien solide et pérenne pour les projets de recherche et de développement (R&D) en lien avec la transition écologique, en cherchant des financements dédiés par l'intermédiaire de la Fondation UBE et des appels à projet (AMI CMA notamment). La commission de la recherche (CR) garantira la cohérence des projets avec les objectifs stratégiques de durabilité.

## Finalité

Mettre en place un écosystème structuré capable de soutenir et de faire émerger des projets de recherche ambitieux, alignés avec les Objectifs de Développement Durable (ODD). La CR servira de levier pour promouvoir des collaborations interdisciplinaires, accélérer la mise en œuvre des résultats de recherche et attirer des financements nationaux et internationaux, tout en ancrant la signature scientifique de l'UBE sur les thématiques environnementales.

## Public visé

Communauté universitaire de l'UBE (chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants, étudiants de master), partenaires académiques et institutionnels européens, ainsi que les entreprises et collectivités engagées dans la transition écologique.

## Acteurs

Gouvernance : VP DDRSE, VP Recherche, VP Valorisation de la recherche, Directeurs d'unité.  
Équipe opérationnelle : Pôle recherche, Fondation UBE, Coordinateurs de projets, STRADA, direction des études doctorales, responsables de l'incubateur et des plateformes UBE, SATT SAYENS.

## Horizon Temporel

Action continue.  
T3-T4 2025 : Identification des thématiques porteuses avec le soutien de la CR et en cohérence avec les ODD et la charte de la recherche écoresponsable.

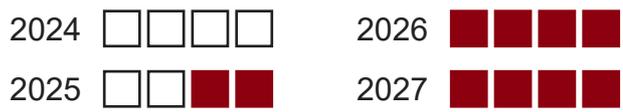
## Indicateurs et documents d'appui

Nombre de projets de recherche alignés avec les priorités stratégiques de durabilité.  
Nombre de publications et de valorisations issues des projets. Évolution des financements obtenus.

## Partenaires

Collectivités territoriales : Région Bourgogne-Franche-Comté, Métropole de Dijon.  
Entreprises locales et nationales, entreprises spécialisées dans les technologies vertes (Veolia, EDF, Schneider Electric), startups environnementales.  
Organismes de recherche et institutions nationales : CNRS, INSERM, INRAE, Institut Agro Dijon, ADEME.  
Organismes de financement et fondations : fondation pour la Nature et l'Homme.

## Echéancier



# Renforcer la visibilité et la signature scientifique de l'UBE sur les thématiques de durabilité

**VO DD&RS** : 3.1.1 Définir et mettre en œuvre un pilotage opérationnel, volets organisation et moyens, de la stratégie de recherche et d'innovation.

L'Université Bourgogne Europe (UBE) souhaite se positionner comme un leader académique sur les thématiques de durabilité et de transition écologique. Cet objectif s'inscrit dans une stratégie de soutien de l'UBE sur les projets de recherche et de développement (R&D) alignés avec les objectifs de développement durable (ODD) au sein des différents pôles thématiques et des Graduate School. Il s'agira ici de valoriser les travaux de recherche existants, de soutenir les nouvelles initiatives et de créer une identité scientifique DD&RSE forte qui différencie l'UBE dans le paysage académique européen.

**Finalité**

Établir l'UBE comme une référence académique sur les questions de durabilité, renforcer la notoriété de ses recherches et attirer de nouveaux partenaires stratégiques, tout en incitant la communauté universitaire à s'engager davantage dans les thématiques de transition écologique.

**Public visé**

Communauté universitaire de l'UBE, chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants, partenaires académiques européens et acteurs de la société civile.

**Acteurs**

Gouvernance : VP DDRSE, VP Recherche, VP Valorisation de la recherche, VP Politiques culturelles et Directeurs d'Unité.  
 Equipe opérationnelle : Référents DDRSE des laboratoires, coordinateurs de projets DDRSE, responsable de communication scientifique, cellule FORTHEM, direction de la communication.

**Horizon Temporel**

Action continue  
 T3-T4 2025 : définir les axes de recherche stratégiques en lien avec le développement durable.  
 2026-2027 : Mettre en place des actions de communication, organiser des workshops de valorisation, créer des supports de diffusion.

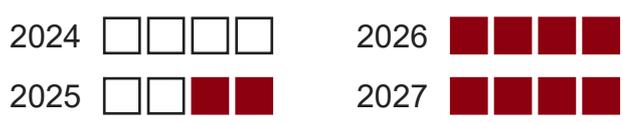
**Indicateurs et documents d'appui**

Nombre de publications et projets labellisés «DD&RSE» et contribuant aux objectifs de développement durable.  
 Implication de la communauté UBE : nombre de chercheurs, étudiants et laboratoires impliqués dans les projets DD&RSE et les initiatives de valorisation.

**Partenaires**

Partenaires institutionnels : INRAE, Institut Agro Dijon, CNRS, ADEME, Région Bourgogne-Franche-Comté et Métropole de Dijon. Entreprises locales et nationales, Pôles de compétitivité  
 Partenaires de la société civile : Associations environnementales et ONG, écoles et lycées, partenaires financiers.

**Echéancier**



# Promouvoir les collaborations interdisciplinaires et internationales en matière de DDRSE

**VO DD&RS** : 3.1.2 Inciter et accompagner les pratiques de recherche et d'innovation dont l'inter ou la transdisciplinarité permet de répondre aux enjeux du DD&RS.

Cet objectif vise à renforcer les partenariats de recherche DDRSE en organisant des séminaires, des workshops interdisciplinaires et internationaux pour encourager l'échange de connaissances, le partage des bonnes pratiques et la co-construction de projets ambitieux. En développant ces collaborations, l'UBE souhaite accroître son attractivité académique, créer des réseaux stratégiques, et favoriser l'émergence de projets de recherche et de développement (R&D) DDRSE à forte visibilité internationale, tout en soutenant le développement de solutions concrètes pour la transition écologique. Cette action doit entrer en résonance avec l'ensemble des pôles thématiques de l'UBE et des Graduate School (GS).

## Finalité

Établir un écosystème DDRSE de collaboration internationale, en intégrant des approches interdisciplinaires qui répondent aux enjeux globaux de durabilité.

## Public visé

Communauté UBE, partenaires académiques internationaux (universités, centres de recherche) et acteurs de l'industrie et de la société civile.

## Acteurs

Gouvernance : VP DDRSE, VP Recherche, VP Politique européenne et internationale, VP Valorisation de la recherche, Directeurs d'unités.

Equipe opérationnelle : coordinateurs de projets internationaux, plateformes UBE, Service communication, direction des Relations Internationales, cellule FORTHEM.

## Horizon Temporel

Action continue

T3-T4 2025 : Identifier les thématiques de recherche prioritaires.

2026-2027 : Organiser des workshops internationaux et interdisciplinaires annuels, impliquer des partenaires stratégiques (académiques et industriels), et développer des plateformes de partage des résultats (publications, portails de communication).

## Indicateurs et documents d'appui

Nombre de workshops interdisciplinaires organisés.

Nombre de participants et partenaires impliqués.

Nombre de publications et de projets coconstruits.

## Partenaires

Partenaires institutionnels : INRAE, Institut Agro Dijon, CNRS, ADEME, Région Bourgogne-Franche-Comté et Métropole de Dijon, STRADA.

Entreprises locales et nationales Pôles de compétitivité.

Partenaires de la société civile : Associations environnementales et ONG, Écoles et lycées

## Echéancier

2024	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2026	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
2025	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	2027	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>



# Evaluer et réduire l’empreinte écologique des laboratoires et des plateformes UBE

**VO DD&RS** : 3.1.4 Identifier et prendre en compte les enjeux DDRS dans la conduite des projets R&I, du montage jusqu’à la production des résultats.

L’UBE a réalisé un bilan des émissions de gaz à effet de serre (BeGES) sur l’ensemble de son périmètre en 2024. Pour répondre aux exigences de durabilité, un bilan carbone pour chaque laboratoire et chaque plateforme est nécessaire, en prenant en compte l’ensemble des facteurs contributifs : infrastructures, consommation énergétique, équipements, déplacements et pratiques d’achat. Au-delà des initiatives visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), toute initiative visant à la réduction de l’empreinte environnementale de la recherche au sein des laboratoires pourra être partagée lors des réunions des référents DDRSE afin de nourrir les réflexions et d’inspirer de nouvelles initiatives. Ce travail d’évaluation permettra de cibler les leviers de réduction immédiats et d’identifier les pistes d’amélioration à long terme, tout en veillant à ce que ces mesures soient réalistes et en adéquation avec les capacités d’investissement de l’université.

## Finalité

Accompagner les laboratoires et les plateformes dans la réalisation de leur bilan carbone (outil GES 1.5), s’appuyer sur les référents DDRSE pour obtenir un diagnostic précis de l’empreinte écologique des laboratoires. L’objectif est de proposer des actions réalistes et durables pour réduire les émissions et s’engager sur une trajectoire baissière.

## Public visé

Communauté UBE, personnel d’appui à la recherche (PAR).

## Acteurs

Gouvernance : VP DDRSE, VP Recherche, VP Valorisation de la recherche DGS.  
 Équipe Opérationnelle : Directeurs laboratoires, référents développement durable, Pôle recherche, Pôle Patrimoine, service Campus durable, service achat.  
 CHU, CGFL, CNRS, INSERM, INRAE

## Horizon Temporel

Action continue  
 T3-T4 2025 : Proposer les outils GES 1.5 pour réaliser un BEGES sur au moins deux années et encourager la réalisation des BEGES.  
 2026 : Mise en commun annuelle de bonnes

pratiques de réduction de l’empreinte environnementale au sein de l’UBE avec la mise en avant d’une action phare par laboratoire.

T1 2026 : présentation des outils de scénarisation aux laboratoires ayant déjà réalisés leur bilan carbone et simulation des trajectoires d’évolution de l’empreinte carbone par la mise en œuvre de mesures de réduction.

## Indicateurs et documents d’appui

Nombres de BEGES de laboratoires réalisés au cours du temps. (Objectif 100% fin 2027).  
 Nombre d’initiatives et d’actions présentées par an et par laboratoires et/ou plateformes.  
 Évolution de l’empreinte écologique globale des laboratoires.

## Partenaires

Partenaires institutionnels : INRAE, CNRS, ADEME, Région Bourgogne-Franche-Comté et Métropole de Dijon, STRADA.  
 Entreprises locales et nationales Pôles de compétitivité.  
 Partenaires de la société civile : Associations environnementales et ONG, Écoles et lycées  
 Organismes de certification : ADEME.

## Echéancier



# Adopter et promouvoir des pratiques de laboratoires et de plateformes éco-responsables

**VO DD&RS** : 3.1.4 Identifier et prendre en compte les enjeux DDRS dans la conduite des projets R&I, du montage jusqu'à la production des résultats (performance environnementale, sociale et économique des labos et des équipes (comportements)).

Les laboratoires de recherche et les plateformes peuvent être des lieux de forte consommation de ressources, tant en énergie qu'en équipements. Adopter des pratiques éco-responsables est nécessaire pour réduire l'empreinte écologique tout en améliorant l'efficacité et la durabilité des opérations. Cela implique non seulement de rationaliser l'utilisation des ressources et des équipements, de réformer les pratiques d'achats pour privilégier des matériaux et équipements à faible impact environnemental, ou de mutualiser les ressources/équipements. Cette action vise à mettre en place une gestion durable des ressources, à encourager l'utilisation d'équipements économes, à généraliser le tri des déchets, et à définir des pratiques d'achats responsables. La création d'une charte de la recherche écoresponsable ancrera ces efforts dans une politique à long terme, avec un engagement progressif en fonction des moyens disponibles.

## Finalité

Promouvoir des pratiques de gestion durable dans les laboratoires et les plateformes.

## Public visé

Communauté UBE, personnel d'appui à la recherche (PAR), services techniques.

## Acteurs

Gouvernance : VP DDRSE, VP Recherche, VP Valorisation de la recherche, DGS

Équipe opérationnelle : pôle recherche, Directeurs de laboratoires, référents développement durable des laboratoires, Cellule Campus Durable.

## Horizon Temporel

Action continue.

T3-T4 2025 : Identifier les pratiques durables

pour écrire la charte éco-responsable.

2026-2027 : Promouvoir les pratiques durables en recherche (mutualisation des équipements et des bennes de tri, optimisation des achats écoresponsables...).

## Indicateurs et documents d'appui

Nombre de laboratoires ayant signé et mis en œuvre la charte écoresponsable, Définition d'objectifs communs avec les ONR.

## Partenaires

Organismes de certification : ADEME — Expertise pour le développement de la charte et validation des pratiques écoresponsables. Institutions partenaires : CNRS, INSERM, INRAE.

## Echéancier



# Promouvoir la mobilité durable et les pratiques écoresponsables

**VO DD&RS** : 3.1.4 Identifier et prendre en compte les enjeux DDRS dans la conduite des projets R&I, du montage jusqu'à la production des résultats.

La mobilité des chercheurs, qu'elle soit liée aux déplacements professionnels ou domicile-travail, représente une source significative d'émissions de gaz à effet de serre. Promouvoir des alternatives de mobilité durable (transports en commun bas carbone, covoiturage, vélos) est essentiel pour réduire cet impact. Il s'agit ici d'agir sur l'un des leviers majeurs identifié dans le bilan carbone UBE 2024. Une charte de la mobilité durable sera rédigée et devra être adoptée par les laboratoires.

## Finalité

Réduire l'empreinte carbone liée aux déplacements des chercheurs et personnels d'appui à la recherche (PAR) mais aussi plus largement celle des enseignants et personnels de l'établissement.

## Public visé

Communauté UBE, personnel d'appui à la recherche (PAR), partenaires académiques et institutionnels.

## Acteurs

Gouvernance : VP Finance, VP DDRSE, VP Recherche, VP Valorisation de la recherche, VP Politique européenne et internationale, DGS  
Équipe opérationnelle : Directeurs de laboratoires, référents DDRSE, gestionnaire de sites.

## Horizon Temporel

T3-T4 2025 : Réflexion sur la mobilité bas-carbone et sur les possibilités de réduction des déplacements (via le télétravail ou la visioconférence).

T1 2026 : Rédaction de la charte de la mobilité durable avec pour priorité de réduire l'utilisation de l'avion et des véhicules thermiques dans les déplacements.

Années 2026 et suivantes : Signature de la charte (objectif 100%) et déploiement de la charte de la mobilité.

## Indicateurs et documents d'appui

Mesure annuelle de l'évolution des émissions de CO<sub>2</sub> associées aux déplacements professionnels et aux trajets domicile-travail.

Nombre de laboratoires signataires de la charte. Suivi du nombre de déplacements évités grâce à l'usage de solutions numériques (visioconférences) et à la politique de rationalisation des missions.

## Partenaires

Alliance FORTHEM, Green Unit

## Echéancier



# Intégrer les Objectifs de Développement Durable (ODD) dans les programmes de formation par et pour la recherche

**VO DD&RS** : 3.1.1 Définir et mettre en œuvre un pilotage opérationnel, volets organisation et moyens, de la stratégie de recherche et d'innovation.

L'intégration des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans la formation par et pour la recherche représente un enjeu clé pour aligner les activités académiques avec les grands défis globaux. En encourageant tous les étudiants (prioritairement de master), les étudiants d'écoles d'ingénieur et de doctorat à inclure les ODD dans leur rapport de stage, leur mémoire, leur thèse, l'Université Bourgogne Europe (UBE) vise à sensibiliser et former la prochaine génération de chercheurs aux problématiques de durabilité. En parallèle, la promotion de pratiques de publication responsable et ouverte contribue à rendre les résultats de recherche plus accessibles et à encourager une diffusion écoresponsable des travaux scientifiques, maximisant ainsi leur impact.

## Finalité

Former les étudiants et les chercheurs aux enjeux de durabilité en intégrant les ODD dans leurs travaux académiques. L'objectif est de créer un écosystème académique où la recherche et la formation sont alignées avec les ODD, permettant ainsi à l'UBE de jouer un rôle clé dans la résolution des défis globaux liés au développement durable notamment en les encourageant à adopter des pratiques de publication responsable.

## Public visé

Communauté UBE

## Acteurs

Gouvernance : VP DDRSE, VP Recherche, VP Valorisation de la recherche, VP Formation, VP Mission transversale.

Equipe opérationnelle : Directeurs des écoles doctorales, directeurs de thèses, responsables de master, enseignants-chercheurs, service communication, Service commun de documentation.

## Horizon Temporel

T3 2025 : sensibiliser les directeurs de thèse à l'importance d'aligner les projets avec les ODD et élaborer des critères spécifiques pour apprécier les thèses et projets de recherche en fonction de leur contribution aux ODD, avec un

accent particulier sur l'impact environnemental, social et économique.

2026 : Créer et mettre en place des modules spécifiques sur les enjeux de durabilité et intégrer ces modules dans les programmes de formation par la recherche (masters et écoles doctorales) pour encourager l'intégration des ODD dans les travaux. Accentuer les recommandations et les incitations pour que les résultats de recherche soient publiés dans des revues en accès libre (HAL) en lien avec le Service Commun de Documentation (SCD).

2027 : Mettre en place des prix et des reconnaissances pour les thèses et projets de master ayant intégré les ODD de manière exemplaire, afin de créer des modèles inspirants pour d'autres étudiants et encadrants.

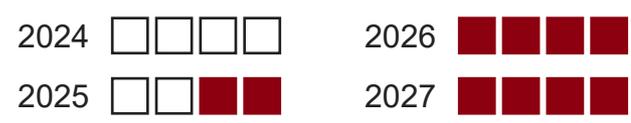
## Indicateurs et documents d'appui

Suivi du pourcentage de travaux académiques incluant les ODD dans leur problématique de recherche. - Suivi de l'évolution du pourcentage de publications en accès libre en lien avec les ODD.

## Partenaires

Universités et centres de recherches, collectivités, entreprises.

## Echéancier



# Renforcer les partenariats locaux et nationaux sur les enjeux environnementaux

**VS DD&RS** : 3.1.5 Développer, ou contribuer à, des projets de recherche et d'innovation en réponse aux enjeux sociétaux sur les périmètres d'action pertinents (territoriaux, nationaux et internationaux).

Le renforcement des partenariats avec les acteurs locaux et nationaux est essentiel pour transformer la recherche académique en solutions concrètes et applicables. Les collectivités, les entreprises et les associations environnementales jouent un rôle clé dans la mise en œuvre des résultats de recherche. En établissant des collaborations stratégiques avec ces acteurs, l'UBE souhaite coconstruire des projets de recherche et de développement (R&D) à fort impact qui répondent aux besoins du territoire, tout en valorisant les compétences de ses laboratoires sur les enjeux environnementaux. Ces partenariats permettront d'apporter des ressources complémentaires, de mutualiser les expertises et d'ancrer les projets de l'UBE dans le tissu économique et social régional et national.

## Finalité

Créer un écosystème collaboratif permettant de maximiser l'impact des recherches de l'UBE, de renforcer son ancrage territorial et d'accélérer la transition écologique du territoire.

## Public visé

Communauté UBE, collectivités territoriales, monde socio-économique, associations environnementales.

## Acteurs

Gouvernance : VP DDRSE, VP Recherche, VP Valorisation de la recherche, VP Politique européenne et internationale, VP intégration des établissements composantes.

Équipe opérationnelle : Fondation UBE, Pôle recherche, Directeurs de laboratoires, plateformes UBE, SATT, service de communication.

## Horizon Temporel

Action continue.

Développement du réseau de partenaires.

Valoriser les projets existants et développer les thématiques de développement durable et de décarbonation.

## Indicateurs et documents d'appui

Nombre de partenariats établis.

Montant total des financements obtenus pour les projets collaboratifs.

## Partenaires

Collectivités territoriales, entreprises locales et nationales spécialisées dans les technologies vertes, associations environnementales.

Organismes de recherche et institutions nationales : CNRS, INRAE, Institut Agro Dijon ADEME.

Banques locales.

## Echéancier



# Valoriser et diffuser la recherche durable auprès du grand public et des acteurs externes

**VO DD&RS** : 3.2.4 Diffuser les résultats de la recherche et de l'innovation vers le grand public

La transition écologique sera pleinement efficace avec l'implication active du grand public et des parties prenantes externes. La diffusion des résultats de recherche, leur valorisation auprès des acteurs externes, et la sensibilisation du grand public sont des leviers essentiels pour renforcer l'impact des travaux menés par l'UBE. En créant des programmes de sensibilisation et des événements ouverts, cette action vise à renforcer le lien entre la science et la société et promouvoir les projets de recherche écoresponsables. L'Université Bourgogne Europe s'engage également dans la valorisation des travaux de ses chercheurs à travers la revue The Conversation, média d'analyse et de décryptage de l'actualité indépendant, qui propose des articles grand public écrits par des enseignants, des chercheurs et des doctorants. Son objectif est ainsi de permettre une meilleure compréhension des sujets les plus complexes et d'enrichir le débat public. Il s'agit d'éclairer l'actualité par de l'expertise fiable fondée sur des recherches.

## Finalité

Créer un écosystème où la recherche sur le développement durable et les transitions socio-écologique est valorisée, reconnue, et communiquée efficacement aux citoyens, aux entreprises, et aux collectivités.

## Public visé

Grand public, acteurs externes (entreprises, collectivités, décideurs politiques), communauté UBE.

## Acteurs

Gouvernance : VP DDRSE, VP Sciences&Société, VP Recherche, VP Valorisation de la recherche, VP Politiques culturelles.

Équipe opérationnelle : Pôle recherche, Pôle culture, service communication, Experimentarium.

## Horizon Temporel

T2 2025 : poursuivre l'organisation des événements grand public et participer aux différents programmes de sensibilisation sur les enjeux de la transition écologique (Université populaire Dijon Métropole par exemple).

T3 T4 2025 et suivants : utiliser la rubrique « Développement durable » du site internet UBE pour diffuser de l'information autour des événements et des recherches en lien avec

les transitions socio-écologiques. Poursuivre la mise en place des événements tels les Journées OpenLabs, la Nuit des Chercheurs, de conférences grand public, des expositions (Bar des Sciences...).

2026 : améliorer notre stratégie de communication pour mieux partager les résultats des recherches pour le grand public et les parties prenantes externes et pour diffuser auprès des entreprises, des collectivités locales et des décideurs politiques les résultats des recherches appliquées à la transition écologique (à l'échelle territoriale, industrielle, etc.).

## Indicateurs et documents d'appui

Nombre de conférences, d'expositions et d'événements visant à diffuser les résultats de recherche auprès du grand public et des acteurs externes.

Mesure de la participation (nombre de participants, vues, interactions sur les plateformes de diffusion) lors des événements.

## Partenaires

Région Bourgogne-Franche-Comté, Métropole de Dijon.

Entreprises locales et nationales engagées dans la transition écologique.

## Echéancier

2024	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2026	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
2025	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	2027	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>



# Optimiser la consommation énergétique

**VO DD&RS** : 4.1.4 Mettre en place un management énergétique des établissements et des actions pour améliorer le comportement des parties prenantes internes.

Le décret n°2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans les bâtiments publics à usage tertiaire (décret tertiaire) instaure une baisse de 40% de consommation énergétique pour 2030, 50% pour 2040 et 60% pour 2050.

L'UBE n'a pas attendu ce décret pour s'engager dans un vaste plan de rénovation énergétique de ses bâtiments (40 M€), qui a débuté dès 2014. Grâce à ces travaux, l'économie d'énergie espérée est de 7,7% par rapport à la consommation de 2019. En 2023 la consommation d'électricité globale a baissé de 2% et en 2024 de 3% alors même que de nouveaux équipements de formation et de recherche ont été installés, que se développent les technologies du numérique et que les travaux ne sont pas encore terminés. La baisse la plus significative observée est l'éclairage extérieur du campus Montmuzard avec une baisse de 40% de consommation.

Mais la sobriété énergétique ne dépend pas seulement de la rénovation des bâtiments mais également des usages, notamment ceux en lien avec le numérique. Dans ce cadre, il est nécessaire de communiquer sur les écogestes, de proposer une politique de renouvellement des équipements par des équipements plus économes et de travailler sur les usages numériques.

L'UBE doit poursuivre sa réflexion sur l'optimisation énergétique liée au numérique (data center avec récupération de la chaleur ; autoconsommation à partir d'énergie renouvelable...). Quia

## Finalité

Rendre les bâtiments des campus et les équipements plus économes en énergie.  
Accompagner les pratiques permettant de réduire l'impact environnemental de nos usages, notamment numériques.

## Public visé

Partie prenantes internes.

## Acteurs

Gouvernance : VP Patrimoine, VP DDRSE, VP numérique, DGS,  
Equipe opérationnelle : Pôle patrimoine, Cellule campus durable, DNum, Bureau Vert, service formation des personnels UBE, Service achats marchés

## Horizon temporel

Action continue.  
Réaliser des audits énergétiques bâtimentaire, construire une stratégie de réduction de l'empreinte numérique, mettre en place des critères énergétiques et environnementaux dans le renouvellement des équipements, mettre en place un plan de communication économie d'énergie à l'UBE.

## Indicateurs et documents d'appui

- Liste des audits énergétiques
- Liste des recommandations
- Évolution de la consommation d'énergie
- Schéma directeur du numérique responsable
- Schéma pluriannuel de stratégie immobilière
- Règles d'achats

## Echéancier



# Recruter un énergéticien ou économiste de flux

**VO DD&RS** : 4.1.4 Mettre en place un management énergétique des établissements et des actions pour améliorer le comportement des parties prenantes internes.

La maîtrise des ressources énergétiques et la réduction de l’empreinte carbone sont des enjeux majeurs. La mission principale de l’énergéticien sera de mesurer la consommation énergétique de l’établissement pour l’optimiser tout en garantissant des conditions de confort adaptées aux besoins des usagers.

À ce titre, il assure un suivi rigoureux des factures énergétiques et établit des analyses économiques et financières détaillées, permettant d’identifier les leviers d’optimisation et de rationalisation des dépenses. Grâce à des outils de gestion et de monitoring, il détecte les anomalies et signes de surconsommation afin de mettre en œuvre des solutions correctives efficaces.

L’énergéticien est également chargé d’élaborer et de piloter des stratégies d’efficacité énergétique, contribuant ainsi à la diminution du Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre de l’université. Son expertise l’amène à proposer et coordonner des actions concrètes, telles que l’amélioration de l’isolation des bâtiments, l’optimisation des systèmes de chauffage, de ventilation et d’éclairage, ou encore l’intégration de technologies innovantes pour une gestion plus intelligente de l’énergie.

En parallèle, il contribue à la sensibilisation des différents acteurs de l’université – étudiants, enseignants, personnels administratifs et décideurs, notamment par le biais de campagnes d’information, de formations et d’initiatives pédagogiques,

Enfin, l’énergéticien œuvre à la transition vers un mix énergétique plus durable, en promouvant le développement et l’intégration des énergies renouvelables sur les campus. Il participe à l’élaboration de projets d’installation de panneaux photovoltaïques, de récupération de chaleur fatale, ou encore de solutions de stockage et d’autoconsommation énergétique.

Ainsi, en articulant efficacité énergétique, sobriété et innovation, l’énergéticien contribue activement à inscrire l’université dans une démarche en cohérence avec les objectifs du Plan Vert et de l’Agenda 2030.

## Finalité

L’action de l’énergéticien s’inscrit dans une démarche stratégique de transition énergétique et de développement soutenable pour l’université. Son objectif est de réduire durablement la consommation énergétique et l’empreinte carbone tout en assurant un confort optimal aux usagers (étudiants, enseignants, personnel administratif).

## Public visé

Communauté Université Bourgogne Europe.

## Acteurs

Gouvernance : VP RH, VP patrimoine, DGS

## Echéancier



Equipe opérationnelle : Pôle patrimoine, pôle RH, cellule campus durable.

## Horizon temporel

T3 2025 : recrutement d’un énergéticien

2026 : établissement des premiers rapports et plan d’actions

## Indicateurs et documents d’appui

Indicateurs de consommation énergétique, financiers et économiques, environnementaux, de performance technique, de sensibilisation et d’engagement.



# Engager la transition vers les énergies renouvelables

**VO DD&RS** : 4.1.4 Mettre en place un management énergétique des établissements et des actions pour améliorer le comportement des parties prenantes internes.

Face aux enjeux climatiques et énergétiques, la France s’est fixée des objectifs ambitieux pour 2030, visant 33 % d’énergies renouvelables dans la consommation finale brute d’énergie. La Programmation Pluriannuelle de l’Énergie (PPE) prévoit ainsi un développement du photovoltaïque entre 35,1 et 44 GW d’ici 2028.

Dans cette dynamique, l’Université Bourgogne Europe s’engage pleinement dans la transition énergétique. Dès 2022, EDF a réalisé une étude d’opportunité pour évaluer le potentiel de déploiement de panneaux solaires photovoltaïques sur le campus de Dijon. Aujourd’hui l’université a un objectif d’autoconsommation totale de l’énergie produite. Ce projet structurant répond à un double enjeu : réduire la dépendance aux énergies fossiles tout en maîtrisant les coûts énergétiques de l’établissement.

L’investissement dans les énergies renouvelables est d’autant plus stratégique que l’université héberge le seul data center académique de la région, une infrastructure critique pour l’ensemble de l’écosystème universitaire et scientifique. L’optimisation de sa consommation énergétique est un enjeu majeur pour garantir son fonctionnement pérenne tout en réduisant son empreinte carbone. Ce data center ne se limite pas à un rôle de stockage et de calcul : il est potentiellement sélectionné pour devenir un projet clé de développement de l’Intelligence Artificielle (IA) au niveau régional. Cette montée en puissance nécessite une alimentation énergétique stable, fiable et durable, que l’intégration de solutions photovoltaïques couplées à un système intelligent de gestion de l’énergie permettrait d’assurer. Un tel projet renforcerait l’attractivité de l’université en tant que pôle d’innovation numérique et scientifique, tout en contribuant à la neutralité carbone de ses infrastructures. En septembre 2024, l’Université Bourgogne Europe a réaffirmé son engagement en devenant signataire du contrat métropolitain pour le climat et la biodiversité, aux côtés de nombreux partenaires institutionnels. Ce contrat vise notamment à accompagner les établissements vers une transition énergétique ambitieuse en encourageant les études et investissements dans les énergies renouvelables. En intégrant cette démarche dans une vision à long terme, l’université se positionne comme un acteur clé de la transition énergétique et numérique, tout en renforçant son rôle de moteur du développement de l’IA en région.

### Finalité

Stabiliser durablement les coûts de l’énergie et réduire l’empreinte carbone de l’université, notamment pour des infrastructures stratégiques comme son data center régional, appelé à jouer un rôle clé dans le développement de l’Intelligence Artificielle (IA).

### Public visé

Partie prenantes internes

### Acteurs

Gouvernance : VP Patrimoine, VP DDRSE, VP numérique  
Equipe opérationnelle : DGS, DNUM, Pôle patrimoine, Cellule campus durable, DNum

### Echéancier



### Horizon temporel

2025 : réaliser une étude de faisabilité sur l’installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation (toitures et ombrières) à commencer par le campus de Dijon.  
2026 et suivantes : premières implantations selon opportunités financières et faisabilité.

### Indicateurs et documents d’appui

Étude du potentiel d’énergie photovoltaïque du campus.

### Partenaire

Dijon Métropole, CROUS, CHU, Grand Dijon habitat



# Favoriser le report modal vers des mobilités bas carbone

**VO DD&RS** : 4.1.4 Mettre en place un management énergétique des établissements et des actions pour améliorer le comportement des parties prenantes internes.

La transition vers une mobilité durable est un enjeu majeur pour l'université, à la croisée des défis environnementaux, économiques et sociétaux. Dijon Métropole investit dans de nouveaux aménagements cyclables et transports en commun, dans l'amélioration des infrastructures existantes, dans le développement des stationnements sécurisés et la mise en place de services innovants pour encourager la pratique du vélo afin d'atteindre l'objectif des 12 % de part modale d'ici 2030. L'Université Bourgogne Europe, acteur clé du territoire, s'engage depuis plusieurs années dans cette transformation avec des actions concrètes : développement du stationnement vélo sur ses campus, mise à disposition d'une flotte de vélos pour les déplacements professionnels au sein de l'agglomération dijonnaise, distribution de kits de sécurité aux agents.

L'enjeu est d'augmenter la part modale des transports en commun, des modes doux dans les déplacements pendulaires (domicile-travail / domicile-études), de répondre aux nouveaux modes de vie et aux attentes des usagers en matière de mobilité, de lutter contre l'auto-solisme en offrant des alternatives crédibles à la voiture individuelle et en réduisant l'empreinte carbone des trajets liés à l'université.

Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de nouer un dialogue renforcé avec les collectivités et les entreprises locales pour coconstruire des solutions adaptées, de poursuivre la politique d'incitation pour les usagers et l'amélioration continue des infrastructures cyclables universitaires, avec des parkings sécurisés, des bornes de réparation et dans le futur une "Maison du vélo".

### Finalité

Augmenter la part des mobilités douces et actives dans les déplacements domicile-travail/étude des usagers des campus.

### Public visé

Communauté Université Bourgogne Europe.

### Acteurs

Gouvernance : VP DDRSE, VP Patrimoine, VP QVT.  
Opérationnel : Cellule campus durable, parties prenantes externes.

### Horizon temporel

Les mises en œuvre répondent à un objectif de réduction des émissions de GES. Elles sont présentées à titre d'exemple et ne sont pas limitatives :

Court terme : bourse aux vélos, station de

gonflage/réparation.

Moyen terme: installer des espaces sécurisés et/ou abrités en concertation avec les composantes et Dijon Métropole, proposer des trajets types et l'installation d'une signalétique « campus » sur les itinéraires cyclables, l'installation de stations DIVIA vélo sur le campus.

### Indicateurs et documents d'appui

Nombre de remboursement transport / Nombre d'agents ; Nombre de forfait mobilité durable / nombre d'agents.  
Baisse de l'encombrement de voirie  
Nombre d'équipement mis en place.  
Nombre de vélos achetés/loués lors de la bourse aux vélos.  
Taux d'utilisation des stations vélo

### Partenaires

Région BFC, collectivités d'implantation des

### Echéancier



# Transformer l'approche des mobilités professionnelles

**VO DD&RS** : 4.1.3 Mettre en place une gestion des déplacements des parties prenantes internes et une politique incitative de déplacements alternatifs.

Les mobilités professionnelles représentent une part significative des émissions directes de gaz à effet de serre (GES) de l'université, comme le met en évidence le Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) 2022. Parmi ces déplacements, la voiture et l'avion constituent des facteurs majeurs dans les émissions totales de GES liées aux déplacements professionnels.

Face à l'urgence climatique, la réduction des trajets en voiture et en avion devient une priorité stratégique pour l'université. Il s'agit d'aligner les pratiques de mobilité avec les engagements en matière de transition écologique et de responsabilité sociétale. Chaque déplacement professionnel doit être réévalué quant à sa nécessité. En cas de besoin avéré, une stratégie de report modal est mise en place : obligation de prendre le train pour tout trajet de moins de 6 heures ou comportant au maximum deux correspondances, afin de limiter l'avion et la voiture. Pour encourager le report modal, d'autres mesures incitatives seront prévues, telles que la prise en charge d'une nuit d'hôtel ou d'un billet de train en 1<sup>re</sup> classe pour les trajets de longue durée (supérieur à 6h). Lorsque le train n'est pas envisageable, d'autres modes de transport bas carbone comme le covoiturage ou la voiture électrique sont à privilégier. Cette politique s'inscrit dans une démarche plus globale de réduction de l'empreinte carbone de l'université, en lien avec les objectifs nationaux (Agenda 2030, Plan Climat) et vise à sensibiliser l'ensemble de la communauté aux alternatives durables et aux nouvelles pratiques de mobilité.

## Finalité

Adopter des mobilités professionnelles concourant à réduire les émissions de GeS.

## Public visé

Communauté Université Bourgogne Europe.

## Acteurs

Gouvernance : VP Finance, VP Politique européenne et internationale VP DDRSE, DGS.

Equipe opérationnelle : RA, pôle finance, agence comptable, service achat-marché, Cellule campus durable.

## Horizon temporel

Les mises en œuvre répondent à un objectif de réduction des émissions de GeS. Elles sont présentées à titre d'exemple et ne sont

pas limitatives :

Pour guider les décisions à l'échelle individuelle et collective, un suivi de ces émissions dans chaque composante et chaque unité.

Recours à la visioconférence dans toute la mesure du possible.

Meilleure coordination des trajets routiers obligatoires pour favoriser le covoiturage (cours, visite de stage...).

Actions de sensibilisation : aux émissions de GeS des modes de transport ; à l'éco-conduite cf. Association "stop au ralenti".

## Indicateurs et documents d'appui

Volume d'émissions de GeS.

Évolution du nombre de trajet par type de modalité/ Nombre de déplacements.

## Echéancier



# Instaurer une politique de réduction et de gestion des déchets

**VS DD&RS** : 4.2.2 : Réduire, ré-utiliser, recycler les déchets assimilés aux ordures ménagères.

Face à la raréfaction des matières premières et à la hausse continue de leur coût, il est essentiel de repenser notre rapport aux déchets. Le principe fondamental reste clair : le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. Cela passe d'abord par une politique d'achat raisonnée visant à limiter leur production, puis par une valorisation systématique des déchets en tant que ressources réutilisables.

Dans cette optique, le Plan de transformation écologique de l'État pour des services publics écoresponsables (SPE) encourage le développement de solutions de consigne et de réparation, ainsi que la généralisation du don des biens et matériels inutilisés à d'autres organismes publics, associations et acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS).

La stratégie adoptée par l'Université Bourgogne Europe s'articule autour des 5 R : Réduire la production de déchets à la source, Réutiliser et réparer pour prolonger la durée de vie des équipements, Recycler pour valoriser les matières premières, Refuser les achats inutiles et les produits à usage unique en interdisant la distribution de bouteilles et de gobelets en plastique, en stoppant la prolifération des gadgets superflus et en privilégiant des équipements conformes aux critères de durabilité et de sobriété énergétique, Rendre à la nature en favorisant le compostage et la biodégradabilité.

Dans cette dynamique, l'Université Bourgogne Europe a mis en place en 2023 « Le Troc-Échange de l'uB », une plateforme accessible via l'intranet. Cet outil facilite le don et l'échange de mobilier, de matériel informatique, de fournitures de bureau et d'équipements scientifiques entre les différents services, composantes et laboratoires de l'Université Bourgogne Europe.

Par ailleurs, pour accompagner l'organisation d'événements plus respectueux de l'environnement, l'université se doit de développer un guide écoresponsable pour les événements et colloques. Celui-ci propose des recommandations concrètes pour limiter l'empreinte écologique des manifestations scientifiques et institutionnelles, notamment en matière de restauration durable, de gestion des déchets et de réduction des supports imprimés et goodies.

## Finalité

Réduire, partout où cela est possible, les quantités de déchets produites afin de viser une baisse continue (10% par an).

## Public visé

Communauté UBE

## Acteurs

Gouvernance : VP DDRSE, VP Finance, DGS  
Equipe opérationnelle : Direction du numérique, Service achats marchés, Cellule campus durable, Pôle patrimoine, agence comptable, service communication, Bureau Vert, personnels et étudiants.

## Horizon temporel

Action continu  
A partir de 2025

## Indicateurs et documents d'appui

Production d'une feuille de route sur la gestion des déchets et affichage des procédures sur l'intranet.  
Guide écoresponsable.  
Quantité de déchets produite par typologie de déchets.  
Nombre de trocs /échanges/dons effectués. (critères SPE).

## Partenaires

CROUS, ONR, Associations étudiantes

## Echéancier



# Améliorer la collecte amont des déchets recyclables

**VO DD&RS** : 4.2.2 Réduire, ré-utiliser, recycler les déchets assimilés aux ordures ménagères.

La France s'est fixée pour objectif d'atteindre un taux de recyclage de 55 % des déchets non minéraux non dangereux d'ici 2020, puis 65 % d'ici 2025. Pourtant, cet objectif demeure encore hors de portée à l'Université. En 2023, l'établissement a produit 260 tonnes d'ordures ménagères (OM) et seulement 73 tonnes de déchets recyclables, illustrant un retard significatif en matière de tri et de valorisation des déchets.

Le tri à la source est une obligation légale, inscrite dans le Code de l'environnement, qui impose la séparation des déchets recyclables et non recyclables dès leur production. A ce jour la majorité des poubelles présentes dans les bâtiments et espaces extérieurs sont des bacs uniques, ne permettant pas une gestion efficace du tri.

Pour atteindre les objectifs nationaux et renforcer son engagement en faveur du développement durable, l'Université doit repenser en profondeur son système de collecte des déchets, en facilitant et en généralisant le tri à la source sur l'ensemble de ses campus. Il est donc nécessaire d'investir dans une refonte du système de collecte des déchets, avec la mise en place de bacs de tri différenciés, d'une nouvelle communication adaptée, d'une signalétique claire et d'un suivi des performances pour ajuster les actions en fonction des résultats obtenus.

Cela s'inscrit dans une démarche de sensibilisation active, alignée avec les engagements du S3DRSE, en développant une culture écoresponsable au sein de la communauté universitaire.

## Finalité

Installer des poubelles de tri en intérieur et en extérieur et inciter/former les usagers aux gestes de tri.

## Public visé

Communauté UBE

## Acteurs

Gouvernance : VP DDRSE, DGS.  
Equipe opérationnelle : Cellule campus durable, pôles et services, étudiants, personnels, prestataire de ménage.

## Horizon temporel

T3 2024 : recrutement d'un alternant

T4 2024 : étude.

T3-T4 2025 : expérimentation dans le bâtiment Sciences Mirande.

A partir de T1-T2 2026 : généralisation progressive de la démarche à l'ensemble des bâtiments et des campus, si l'expérimentation se révèle satisfaisante et si le financement est possible.

Mise en place de poubelles de tri dans les espaces extérieurs.

## Indicateurs et documents d'appui

Évolution du poids des déchets recyclables et non recyclables collectés.

Déploiement des poubelles de tri sur l'ensemble des campus.

## Echéancier



# Mettre en oeuvre des pratiques de constructions et de rénovations durables

**VO DD&RS** : 4.1.2 Mettre en œuvre et intégrer des critères environnementaux, sociaux et de performance énergétique au regard des usages au cahier des charges sur le bâti.

La réglementation environnementale des nouvelles constructions de bâtiments (RE 2020) a pour objectif d'améliorer la performance énergétique, de diminuer l'empreinte carbone des bâtiments (isolation et mode de chauffage), de réduire l'impact environnemental des constructions (cycle de vie du bâtiment) et de garantir le confort thermique.

L'université possède un bâti de près de 300 000 m<sup>2</sup> dont 44% ont été construits avant 1990. Par conséquent une partie de ces bâtiments sont gourmands en énergie et n'ont de confort ni en hiver ni en été.

Si l'entretien et les travaux de maintenance sont effectués, l'adaptation et l'optimisation de certains bâtiments apparaît compliqué tant sur le plan technique que sur le plan financier. Néanmoins, de nombreux travaux de rénovation ont déjà été réalisés : rénovation énergétique de bâtiments (pour partie avec des produits biosourcés), rénovation de toitures et remplacement de fenêtres.

En 2024, l'UBE a intégré le projet Villes Pilotes (projet FAASST) porté par la Métropole de Dijon, retenue dans le cadre du programme NetZeroCities avec pour objectif d'accélérer la trajectoire vers la neutralité carbone, d'identifier, de tester et mettre en œuvre des solutions innovantes.

## Finalité

Baisser la consommation énergétique des bâtiments tout en ayant un meilleur confort d'utilisation et réduire l'utilisation des matériaux peu ou pas recyclables ou ayant des méthodes de fabrication très émettrices de CO<sub>2</sub>.

## Public visé

Parties prenantes internes

## Acteurs

Politique : VP Patrimoine, VP DDRSE.  
Equipe opérationnelle : pôle patrimoine, Cellule campus durable, service achats marchés.

## Horizon temporel

Action continue.  
À titre indicatif : Choix des marchés.  
Favoriser le choix de matériaux biosourcés dans les rénovations importantes et les constructions.

Pour les constructions nouvelles, prioriser la haute qualité environnementale (HQE).

## Indicateurs et documents d'appui

Marchés  
Surface réhabilitée.  
Quantité d'énergie consommée et chaleur obtenue à quantité d'énergie constante.

## Partenaires

Etat, collectivités.

## Echéancier



# Connaître la biodiversité des campus

**VO DD&RS** : 4.3.2 Agir en faveur de la biodiversité (milieux naturels et cultivés, espaces paysagers et aménagés) à différentes échelles territoriales sur des sites extérieurs à l'établissement.

Les campus de l'université et leurs fonciers annexes disposent d'espaces verts significatifs, susceptibles de jouer un rôle clé dans la préservation de la biodiversité. Ils peuvent constituer à la fois des réservoirs écologiques et des corridors biologiques, participant ainsi à la continuité des trames vertes et bleues à l'échelle des territoires. Toutefois, la connaissance de cette biodiversité reste fragmentaire, dispersée et parfois inexistante, rendant difficile l'identification des enjeux spécifiques propres aux campus.

Cette connaissance partielle limite la capacité de l'université à définir des stratégies adaptées de préservation, de restauration et de gestion écologique de ses espaces naturels. Or, face à l'érosion accélérée de la biodiversité, il devient essentiel de mieux inventorier, suivre et valoriser ces écosystèmes afin de favoriser des pratiques d'entretien durable, restaurer les milieux dégradés et renforcer la résilience écologique des campus.

Cette action pourra offrir l'occasion de mobiliser et de rendre acteur les étudiants. Cet état des lieux permettra d'identifier les enjeux et les points problématiques et dans un deuxième temps, d'envisager des actions de préservation ou de restauration. Des outils d'évaluation des actions seront considérés.

## Finalité

Identifier l'état de la biodiversité (données existantes et inventaires sur le terrain) sur les différents campus.

## Public visé

Parties prenantes internes et externes.

## Acteurs

Gouvernance : VP Formation, VP DDRSE  
 Equipe opérationnelle : responsables de formation, étudiants, personnels, associations étudiantes et de personnels, associations de quartier, collectivités locales.

## Horizon temporel

Action continue.  
 Recenser les travaux d'inventaire de la biodiversité.  
 Élaborer et déployer des méthodes de recensements applicables sur le long terme.

Hiérarchiser les enjeux de protection et de valorisation de la biodiversité et réaliser des études prospectives sur les potentialités écologiques sur les campus.

Utiliser les inventaires pour évaluer les actions mises en place sur la biodiversité (cf action A4O3a2) et les choix d'aménagement du campus.

## Indicateurs et documents d'appui

Listes d'espèces.  
 Cartographie et état de conservation.  
 Statut des espèces et identification des manques dans les recensements (groupes négligés).  
 Nombre d'acteurs impliqués par année.

## Partenaires

Associations étudiantes et de personnels.  
 Associations de quartier, Collectivités locales, CROUS BFC, UFR SVTE, LPO.

## Echéancier



# Mettre en oeuvre des projets en faveur de la biodiversité

**VO DD&RS** : 4.3.2 Agir en faveur de la biodiversité (milieux naturels et cultivés, espaces paysagers et aménagés) à différentes échelles territoriales sur des sites extérieurs à l'établissement.

Dans la dynamique initiée au niveau international en faveur de la biodiversité, les initiatives se sont multipliées à différentes échelles. L'Université Bourgogne Europe, en partenariat avec Dijon Métropole, s'inscrit dans une démarche active de préservation de l'environnement en visant l'obtention du label EcoJardin. Ce label se distingue par plusieurs engagements clés : gestion sans pesticides (favoriser des pratiques respectueuses de la faune et de la flore locales, en privilégiant des méthodes de lutte biologique ou mécanique contre les nuisibles), protection et valorisation de la biodiversité, programmation des fauches (mettre en place des actions pour accueillir la faune locale (insectes, oiseaux, petits mammifères) et favoriser la diversité végétale sur les espaces verts universitaires), compostage et gestion des déchets organiques (mettre en place des solutions pour réduire l'impact écologique des déchets verts et optimiser leur valorisation (compostage, paillage, etc.)), réduction de l'empreinte écologique (choisir des matériaux durables, économiser l'eau et privilégier des plantations adaptées au climat et à la région).

Du fait de son important patrimoine foncier sur différents territoires de la région, l'université sera en mesure de proposer et de participer à des actions de protection et/ou de restauration lorsque les inventaires biodiversité (espèces et habitats) et l'évaluation de son état auront été réalisés (fiche A4O1a1).

## Finalité

Obtenir le label EcoJardin sur le campus de Dijon et mettre en place des actions en faveur de la biodiversité sur les campus et fonciers annexes, notamment de préservation et de restauration. Une attention particulière sera portée sur les milieux remarquables (pelouses "sèches", zones humides, ...).

## Public visé

Parties prenantes internes et externes.

## Acteurs

Gouvernance : VP DDRSE, VP Formation, VP QVT, DGS.

Equipe opérationnelle : Cellule campus durable, pôle patrimoine, Bueau Vert, responsables de formation, étudiants, personnels associations étudiantes et de personnels, associations de quartier, collectivités locales.

## Horizon Temporel

T1-T2 2025 : Audit label éco jardin

T3-T4 2026 : Evaluation des possibilités de

désartificialisation des sols, mise en œuvre d'aménagements ou d'itinéraires techniques favorables à la biodiversité en général et des espaces ou habitats emblématiques en particulier (pâturage, fauche tardive, ruches, nichoirs).

2027 : proposer des outils d'évaluation des actions entreprises mobilisant des données de biodiversité, des données d'occupation des sols, et divers descripteurs environnementaux.

## Indicateurs et documents d'appui

Labélisation EcoJardin.

Métriques de biodiversité.

Cartographies des habitats et éventuellement de certaines espèces.

Liste des projets mis en œuvre.

Nombre d'acteurs impliqués par année.

## Partenaires

Dijon métropole, CROUS BFC, Institut Agro Dijon, INRAE, LPO, Associations étudiantes. Cordées de la réussite.

## Echéancier



# Suppression des produits ultra transformés

**VO DD&RS** : 4.4.2 Agir avec les parties prenantes externes pour promouvoir une alimentation responsable (influence de l'établissement).

Les aliments ultra-transformés sont omniprésents sous forme de sodas sucrés ou édulcorés, de confiseries et de barres chocolatées. Leur consommation pose un véritable enjeu de santé publique, car ils présentent, en moyenne, une qualité nutritionnelle plus faible que les aliments bruts ou peu transformés : plus riches en sel, en sucres et en acides gras saturés, plus pauvres en fibres, en vitamines et en micronutriments essentiels.

De plus, ces produits contiennent une grande variété d'additifs alimentaires (colorants, émulsifiants, texturants, édulcorants...) dont l'impact à long terme sur la santé fait l'objet de préoccupations croissantes. Ils peuvent également être une source d'exposition à des substances chimiques issues des emballages alimentaires.

Face à ces constats, Santé Publique France recommande, depuis 2019, dans le cadre du Programme National Nutrition Santé (PNNS), de limiter la consommation d'aliments ultra-transformés et de privilégier les aliments bruts ou peu transformés, dans une démarche de précaution.

Dans ce contexte, l'Université s'engage progressivement à réduire la distribution d'aliments ultra-transformés sur ses campus. Cette action s'inscrit dans une volonté plus large de promotion d'une alimentation saine et durable, favorisant des produits de meilleure qualité nutritionnelle et contribuant ainsi au bien-être et à la santé des étudiants et du personnel universitaire.

En encourageant une alimentation plus équilibrée, l'université participe activement à la prévention des maladies chroniques (obésité, diabète de type 2, maladies cardiovasculaires) et à l'amélioration des performances cognitives et du bien-être général de sa communauté.

## Finalité

Supprimer les produits ultra-transformés des distributeurs (nutri-score D et E).

## Public visé

Fournisseurs, parties prenantes internes et externes?

## Acteurs

Gouvernance : VP CFVU, VP DDRSE, VP vie étudiante, DGS.

Equipe opérationnelle : Cellule campus durable, service achats marchés, RA composantes.

## Horizon Temporel

T3-4 2025 : Concertation

2026 : Mise en place d'un marché pour les distributeurs (avec suppression des produits utilisant de l'huile de palme et des produits ayant un nutri-score D et E).

2027 : Analyse nutritionnelle des produits présents dans les distributeurs.

## Indicateurs et documents d'appui

Offre nutritionnelle des distributeurs.

Nombre de distributeurs supprimés ou remplacés.

## Partenaires

Prestataires de marchés, CROUS BFC.

## Echéancier



# Oeuvrer à la qualité du marché traiteur

**VO DD&RS** : 4.4.2 Agir avec les parties prenantes externes pour promouvoir une alimentation responsable (influence de l'établissement).

En 2022, l'UBE s'est engagée dans un marché à groupement de commandes pour la prestation traiteur, facilitant ainsi une mutualisation des services et une harmonisation des critères d'achat au sein des différentes structures universitaires. Ce dispositif doit s'inscrire dans une démarche de développement durable, avec la mise en place de critères spécifiques visant à encourager une alimentation plus respectueuse de l'environnement et de la santé. Parmi ces critères, une attention particulière doit être portée à : l'impact carbone des aliments, la réduction des emballages, la qualité des produits, avec une priorité donnée aux aliments issus de l'agriculture biologique et des circuits courts, à la saisonnalité des produits, permettant de réduire l'impact carbone lié aux importations et de proposer des repas plus en phase avec les cycles naturels de production.

Dans cette optique, il est également essentiel d'accompagner et de sensibiliser les personnels à ces enjeux en les incitant à opter pour ces choix plus responsables lors de leurs commandes. Cela passe par une collaboration avec les prestataires pour qu'ils intègrent de manière visible et explicite ces critères dans leurs offres : avec la mise en avant des options durables dans les menus (produits locaux, alternatives végétariennes, ingrédients de saison), l'identification claire sur les supports de commande des critères environnementaux respectés par chaque prestation, la sensibilisation des équipes administratives et enseignantes aux bénéfices de ces choix pour encourager leur adoption systématique.

L'objectif de cette démarche est double : réduire l'impact environnemental des événements organisés sur les campus et ancrer progressivement une culture de l'alimentation responsable auprès de l'ensemble des acteurs de l'Université Bourgogne Europe. Cette initiative s'inscrit ainsi pleinement dans le schéma directeur du développement durable et de la responsabilité sociétale de l'université, contribuant à une transition alimentaire plus vertueuse au sein de l'établissement.

## Finalité

Favoriser un choix d'alimentation responsable et supprimer l'achat de produits hors saison.

## Public visé

Parties prenantes internes et externes (dont fournisseurs).

## Acteurs

Gouvernance : VP DDRSE, DGS.  
 Equipe opérationnelle : cellule campus durable, Service achats marchés, acheteurs.

## Horizon Temporel

T3-4 2025 : Analyse et définition des nouveaux critères pour le marché traiteur.

T1 2026 : mise en place de nouveaux critères dans le nouveau marché traiteur.

T2-T3-T4 2026 : transposition des critères sur tous les achats de tous les sites de l'UBE.

## Indicateurs et documents d'appui

Critères du Marché.  
 Quantité de l'offre de saison, produits avec label, issus de circuits courts ...

## Partenaires

Groupement d'achat, prestataires.

## Echéancier



# Offre de repas éco-responsables dans les structures gérées par l'UBE

**VO DD&RS** : 4.4.1 Mettre en place une démarche d'alimentation responsable au sein de l'établissement auprès des parties prenantes internes et des délégataires de gestion (maîtrise en propre de l'établissement).

Depuis 2022, l'article 24 de la loi EGALIM impose à la restauration collective publique d'offrir au moins 50% de produits durables ou sous signes d'origine ou de qualité dont minimum 20% de produits BIO y compris en conversion.

Les restaurants collectifs sont encouragés à développer l'approvisionnement en produits issus du commerce équitable ainsi que l'acquisition de produits obtenus dans le cadre de projets alimentaires territoriaux (P.A.T.).

Pour répondre à ces différentes obligations la Bourgogne Franche-Comté propose plusieurs solutions pour manger bio et/ ou local avec [Bio BFC](#) et les [35 PAT](#)

## Finalité

Proposer une offre de repas durables et une fois par semaine une offre végétarienne.

## Public visé

Les étudiants et les personnels de l'UBE.

## Acteurs

Gouvernance : VP DDRSE, VP QVT, VP vie étudiante, DGS.

Equipe opérationnelle : cellule campus durable, Service achats marchés, INSPÉ, pôle culture.

## Horizon Temporel

T4 2025 : concertation avec l'INSPE et l'athéneum. Constitution d'un tableau de bord pour le suivi de la mise en place pluriannuel de la loi Egalim.

2026-2027 : Mise en place de nouveaux critères dans les marchés liés à l'achat alimentaire des cantines de l'INSPÉ et de l'Atheneum.

Attribution d'un budget permettant l'achat de produits locaux et/ou bio.

Mise en place de formations à destination des personnels travaillant pour les restaurations (cuisiniers, aide-cuisine, personnels administratifs qui font fonction de chefs de cuisine).

## Indicateurs et documents d'appui

Marchés, menus, budget consacré aux produits durables et bio, enquête de satisfaction des usagers.

## Partenaires

CROUS BFC.

## Echéancier



# Articulation avec le schéma directeur de la QVT

**VS DD&RS** : 2.2 Développer une politique de qualité de vie dans l'établissement.

L'Université Bourgogne Europe est engagée dans deux chantiers majeurs, structurants et profondément liés : d'un côté, le Schéma Directeur du Développement Durable et de la Responsabilité Sociétale (S3DRSE) et de l'autre, le Schéma Directeur Qualité de Vie au Travail (QVT).

Ces deux démarches ne doivent pas être pensées isolément. Au contraire, elles se complètent, se nourrissent mutuellement et se renforcent.

Le S3DRSE porte une vision globale de la transition socio-écologique de notre université. Il doit agir à terme sur nos pratiques pédagogiques, nos politiques d'achat, notre empreinte carbone, notre gouvernance, nos relations au territoire. Mais il intègre bien sûr aussi pleinement la dimension humaine et sociale.

De son côté, le Schéma Directeur QVT vise à améliorer les conditions de travail, à renforcer le sentiment d'utilité, la reconnaissance, la coopération, l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle. Il agit sur la santé, sur les parcours, sur le management, sur le climat social.

Ces deux approches se rejoignent donc sur deux convictions : il n'y aura pas de transition environnementale juste sans justice sociale ; il n'y aura pas d'université durable sans bien-être et engagement des personnes qui la font vivre au quotidien.

C'est pourquoi, à l'Université Bourgogne Europe, nous faisons le choix d'un dialogue étroit entre ces deux schémas directeurs. Des ponts doivent s'établir entre les actions du S3DRSE et les actions portées par les acteurs de la QVT. Les référents DDRSE et les pilotes QVT seront amenés à travailler ensemble sur certains chantiers communs (ex. sobriété numérique, réduction de la charge mentale, évolution des espaces de travail, etc.).

## Finalité

Faire de la QVT le socle de la soutenabilité humaine de la transition socio-écologique de l'Université Bourgogne Europe.

## Public visé

Tous les personnels sur tous les sites de l'UBE.

## Acteurs

Gouvernance : VP QVT, VP Solidarité, VP DDRSE, VP's Étudiants.

Équipe opérationnelle : cellule Campus Durable,

service PS-QVT, psychologue du travail, réseaux des référents QVT, VSS, DDRSE.

## Horizon Temporel

Action continue

T3 2025 : GT pour l'articulation des schémas.

## Indicateurs et documents d'appui

Plan d'égalité Homme – Femmes, S3DRSE.

## Echéancier

2024

2025

2026

2027

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



# Articulation avec le schéma directeur du handicap

**VS DD&RS** : 5.1 Favoriser une politique humaine et sociale d'égalité et de diversité au sein des personnels.

5.4 : Mettre en place une politique d'égalité des chances pour les apprenants.

L'Université de Bourgogne a engagé deux démarches structurantes et complémentaires. D'une part, l'élaboration du Schéma Directeur du Développement Durable et de la Responsabilité Sociétale (S3DRSE) et d'autre part, la consolidation du Schéma Directeur du Handicap, au cœur des politiques d'inclusion et d'égalité des chances.

Ces deux trajectoires ne peuvent être conduites de manière séparée. Elles partagent une même ambition : celle d'une université plus juste, plus inclusive, et plus résiliente. Cette articulation vise à garantir que les politiques de transformation de l'établissement – qu'elles soient environnementales, organisationnelles, pédagogiques ou structurelles – prennent en compte dès leur conception les besoins, les droits et les apports des personnes en situation de handicap.

Le S3DRSE s'inscrit dans une vision systémique de la transition. Il engage notre établissement sur des axes tels que la réduction des inégalités et des discriminations, la promotion de l'accessibilité universelle, la participation active de toutes les parties prenantes, la solidarité et la prise en compte des vulnérabilités dans les transformations à venir.

Le Schéma Directeur du Handicap, quant à lui, vise à garantir l'accès effectif aux droits, aux espaces, aux savoirs et à l'engagement pour toutes les personnes en situation de handicap, qu'elles soient étudiantes ou agents.

L'un comme l'autre promeuvent une université accessible à toutes et tous, dans sa diversité et tous deux intègrent la notion de capacité d'agir, en cherchant à lever les obstacles structurels à la participation.

C'est pourquoi le S3DRSE permettra d'élaborer des actions spécifiques en lien avec les enjeux du handicap (l'accessibilité aux mobilités douces, numérique accessible, la conception inclusive des bâtiments et des aménagements) et de la solidarité.

## Finalité

Assurer que la transition écologique soit aussi une transition sociale juste et inclusive, fondée sur l'égalité d'accès aux espaces, aux savoirs et à la participation et faire du handicap un levier de transformation positive de notre université, en repensant l'organisation, les environnements de travail et d'étude dans une logique d'accessibilité universelle et de solidarité.

## Public visé

Tous les personnels sur tous les sites de l'UBE.

## Acteurs

Gouvernance : VP CFVU, VP Handicap et

Solidarités, VP DDRSE, VP QVT  
VP's Étudiants.

Équipe opérationnelle : cellule Campus Durable, mission handicap, CSE, SSE, réseaux des référents DDRSE, référents handicap, cellule ATYIPIE, chargés de mission handicap.

## Horizon Temporel

Action continue.

T3 2025 et suivants : GT pour l'articulation des schémas.

## Indicateurs et documents d'appui

Schéma directeur du handicap, S3DRSE.

## Echéancier



# Articulation avec le schéma directeur de la Vie étudiante

**VS DD&RS** : 5.4 Mettre en place une politique d'égalité des chances pour les apprenants

L'Université de Bourgogne Europe a engagé deux démarches structurantes et complémentaires. D'une part, l'élaboration du Schéma Directeur du Développement Durable et de la Responsabilité Sociétale (S3DRSE) et d'autre part, la consolidation de son Schéma Directeur de la Vie Étudiante (SDVE), pilier de la politique universitaire d'accompagnement, de réussite et d'épanouissement des étudiantes et étudiants.

Ces deux trajectoires ne peuvent être menées de manière isolée. Leur articulation vise à garantir que les transformations engagées par l'établissement – qu'elles soient environnementales, sociales, pédagogiques ou structurelles – prennent en compte, dès leur conception, les besoins réels, les attentes et les capacités d'engagement de la population étudiante.

Le S3DRSE s'inscrit dans une vision systémique de la transition socio-écologique. Il engage notre université à agir pour la réduction des inégalités, la justice sociale et climatique, l'amélioration de la qualité de vie sur les campus et la co-construction des transitions avec l'ensemble des parties prenantes, au premier rang desquelles les étudiantes et étudiants.

Le Schéma Directeur de la Vie Étudiante, quant à lui, vise à garantir l'accès équitable aux conditions de vie et d'étude favorables à la réussite, à travers des politiques structurées en matière de logement, de restauration, de santé, de mobilité, d'engagement et de culture. L'un comme l'autre affirment que les étudiantes et étudiants sont des actrices et acteurs à part entière de la transformation universitaire. Tous deux partagent une même conviction : la durabilité passe par la capacité d'agir, de s'impliquer, de vivre dignement et d'imaginer l'avenir.

C'est pourquoi le S3DRSE permettra d'élaborer des actions spécifiques liées à la vie étudiante durable : par exemple, le soutien à l'engagement étudiant dans la transition, le développement de lieux de vie sobres et conviviaux, la lutte contre la précarité et l'isolement, ou encore l'organisation d'événements éco-responsables co-construits avec le CSE et les associations étudiantes.

### Finalité

Améliorer durablement la qualité de vie étudiante en intégrant les enjeux écologiques, sociaux, culturels et sanitaires dans les politiques de logement, de restauration, de santé, de mobilité et d'engagement et accompagner les étudiantes et étudiants comme acteurs à part entière de la transition, en valorisant leurs initiatives, leurs compétences et leur engagement dans la transformation des campus.

### Public visé

Tous les étudiants et personnels sur tous les sites de l'UBE

### Acteurs

Gouvernance : VP CFVU, VP Solidarité, VP DDRSE, VP's Étudiants.  
Équipe opérationnelle : PFVU, cellule Campus Durable, Bureau Vert, CSE, SSE, réseaux des référents DDRSE.

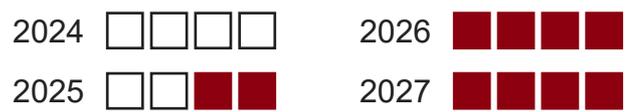
### Horizon Temporel

Action continue  
T3 2025 et suivants : GT pour l'articulation des schémas

### Indicateurs et documents d'appui

Schéma directeur de la vie étudiante  
S3DRSE

### Echéancier





# Nombre d'actions du S3DRSE liées à chacun des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU



# Synthèse générale Axe/Objectif/Action

<b>Axe 1</b> Construire une gouvernance de la durabilité et promouvoir une administration éco-responsable		Nombre d'actions
Objectif 1.1	Formaliser notre politique de DD&RSE et l'intégrer à toute l'activité de l'établissement	3
Objectif 1.2	Déployer et piloter le DD&RSE au sein de l'établissement en affectant les moyens humains, techniques et financiers dans une perspective d'amélioration continue	3
Objectif 1.3	Contribuer au développement durable et à la responsabilité sociétale et environnementale aux côtés des parties prenantes	2

<b>Axe 2</b> Former les acteurs de l'université aux transitions environnementale et sociétale		Nombre d'actions
Objectif 2.1	Face à l'urgence, enseigner aux étudiants les problématiques de transitions environnementale et sociétale	3
Objectif 2.2	Favoriser le développement des compétences liées aux transitions environnementale et sociétale du personnel	3
Objectif 2.3	Encourager l'engagement des étudiants et du personnel pour les transitions environnementale et sociétale	2

<b>Axe 3</b> Promouvoir une recherche et des innovations éthiques, responsables et coconstruites avec et pour la Société		Nombre d'actions
Objectif 3.1	Soutenir et développer les projets de recherche en lien avec la transition écologique et les objectifs de développement durable à l'Université Bourgogne Europe	3
Objectif 3.2	Favoriser un environnement de la recherche éco-responsable	3
Objectif 3.3	Accroître les interactions entre la science et la société	3

<b>Axe 4</b> Agir pour un campus écoresponsable		Nombre d'actions
Objectif 4.1	Développer une politique de décarbonation, d'utilisation durable et de réduction de la consommation des ressources	5
Objectif 4.2	Développer une politique de prévention et de réduction des atteintes à l'environnement	3
Objectif 4.3	Développer une politique en faveur de la biodiversité	2
Objectif 4.4	Promouvoir une alimentation responsable accessible au plus grand nombre	3

<b>Axe 5</b> Favoriser une politique humaine et sociale, et le bien-être de toutes et tous		Nombre d'actions
Objectif 5.1	Développer une politique de qualité de vie dans l'établissement	1
Objectif 5.2	Mettre en place une politique d'égalité des chances et prendre en compte les besoins des étudiants dans leur diversité pour renforcer la qualité de leur accueil et des services rendus au sein des campus	2

## Aide-mémoire des actions DDRSE concernées par chaque vice-présidence

Président	A1.O1.a1, A1.O1.a2, A1.O1.a3, A1.O2.a3, A1.O3.a2
VP CA	A1.O1.a2, A1.O2.a1, A1.O2.a3, A1.O3.a2
VP CR	A1.O1.a2, A1.O3.a2
VP CFVU	A1.O1.a2, A1.O2.a2, A1.O3.a2, A2.O1.a1, A2.O1.a2, A2.O1.a3, A2.O2.a1, A2.O2.a2, A2.O2.a3, A2.O3.a1, A2.O3.a2, A4.O4.a1, A4.O4.a3, A5.O1.a1, A5.O2.a1, A5.O2.a2, A5.O2.a2
VP CAC	A1.O1.a2
VP à la vie, démocratie et bien être étudiant	A1.O1.a2, A2.O1.a1, A2.O1.a2, A2.O1.a3, A2.O3.a1, A2.O3.a2, A4.O4.a1, A4.O4.a3, A5.O2.a2
VP Formations technologiques, professionnelles et tout au long de la vie	A1.O1.a2, A2.O1.a1, A2.O1.a3, A2.O2.a1, A2.O2.a3,
VP Stratégie numérique, cybersécurité et à l'IA	A1.O1.a2, A1.O3.a1, A4.O1.a1, A4.O1.a3
VP Handicap inclusion et solidarités	A1.O1.a2, A2.O3.a1, A2.O3.a2, A5.O1.a1, A5.O2.a1, A5.O2.a2
VP Formations	A1.O1.a2, A2.O1.a1, A2.O1.a2, A2.O1.a3, A2.O2.a1, A2.O2.a3, A3.O3.a1, A4.O3.a1, A4.O3.a2
VP Patrimoine et stratégie des sites territoriaux	A1.O1.a2, A4.O1.a1, A4.O1.a2, A4.O1.a3, A4.O1.a4, A4.O2.a3
VP Recherche	A1.O1.a2, A3.O1.a1, A3.O1.a2, A3.O1.a3, A3.O2.a1, A3.O2.a2, A3.O2.a3, A3.O3.a1, A3.O3.a2, A3.O3.a3
VP DDRSE	Toutes les actions
VP Valorisation de la recherche	A1.O1.a2, A3.O1.a1, A3.O1.a2, A3.O1.a3, A3.O2.a1, A3.O2.a2, A3.O2.a3, A3.O3.a1, A3.O3.a2, A3.O3.a3
VP Finance	A1.O1.a2, A1.O1.a3, A1.O2.a2, A2.O1.a3, A2.O2.a1, A2.O2.a2, A3.O2.a3, A4.O1.a5, A4.O2.a1,
VP RH	A1.O1.a2, A1.O2.a1, A1.O2.a2, A2.O1.a3, A2.O2.a1, A2.O2.a2, A2.O3.a2, A4.O1.a2
VP Politique européenne et internationale	A1.O1.a2, A3.O1.a3, A3.O2.a3, A3.O3.a2, A4.O1.a5
VP Qualité de Vie au Travail	A1.O1.a2, A2.O2.a2, A2.O3.a1, A4.O1.a4, A4.O3.a2, A4.O4.a3, A5.O1.a1, A5.O2.a1
VP Politiques culturelles	A1.O1.a2, A1.O3.a2, A2.O1.a3, A2.O3.a1, A3.O1.a2, A3.O3.a3
VP à l'intégration des établissements composantes	A1.O1.a2, A1.O2.a1, A1.O3.a2, A2.O1.a3, A2.O3.a1, A3.O3.a2
VP dossiers transversaux	A1.O1.a2, A1.O1.a3, A1.O2.a2, A1.O3.a2, A3.O3.a1